

# NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

## FAMILLE DE WILTHEIM.

PAR

**AUGUSTE NEYEN,**

Docteur en Médecine, en Chirurgie et en Accouchements, de l'ancienne Faculté de Liège.  
ancien Secrétaire de la Société de Médecine, et Membre de celle des Sciences naturelles de la même ville.  
Correspondant de celle des Sciences physiques, chimiques, et des Arts industriels et agricoles de Paris.  
Membre honoraire de la Société royale pour les Recherches utiles, de Trèves, etc.



**LUXEMBOURG.**

CHEZ J. P. KUBORN, LIBRAIRE, MARCHÉ-AUX-HERBES, N° 264.

1842.



# NOTICE HISTORIQUE

SUR

## LA FAMILLE DE WILTHEIM.



DANS l'espoir de contenter autant qu'il peut dépendre de nous, les désirs des amateurs de l'illustration de notre Pays, nous avons entrepris de donner une *Notice historique sur la famille de Wiltheim*, notice qui devient d'autant plus intéressante, que plusieurs des renseignements que nous avons recueillis, sont peu connus jusqu'ici.

Il n'y a pas de travail plus ingrat que celui de rechercher les généalogies des anciennes familles, surtout en l'absence des documents qui seraient nécessaires pour appuyer les faits que l'on trouve épars et sans suite, souvent même rapportés d'une manière contradictoire par les auteurs. Cependant, les résultats que l'on obtient de ces recherches, quelque incomplets qu'ils puissent paraître au premier abord, deviennent très-intéressants quand il s'agit de compatriotes recommandables, et trop peu connus jusqu'ici; lorsque surtout, les moindres données, les notices quelquefois les plus succinctes que l'on parvient à découvrir, viennent jeter un grand jour sur l'illustration de la Patrie.

Au nombre de ces familles distinguées du pays de Luxembourg, doit, sans contredit, figurer celle des DE WILTHEIM, « ces savants du premier ordre, » comme disent Bertholet et de Hontheim <sup>1</sup>, « qui sont originaires du Luxembourg, et dont presque tous les membres, pères, frères ou neveux, ont occupé et rempli avec honneur, dans le sacerdoce, » et dans la magistrature (surtout), les premiers postes de conseiller, de procureur-général, » de greffier, de garde des chartres, de président, etc. Amateurs des belles-lettres, ils » ont tous travaillé, pendant plus d'un siècle, à recueillir et à étudier les Antiquités de » la Province. La république des lettres leur doit des obligations infinies, tant pour les » recherches curieuses qu'ils ont faites concernant le Luxembourg, que pour les monuments » de l'Antiquité qu'ils ont transmis à la postérité, » (*dans des Ouvrages restés manuscrits » jusqu'à nos jours, monuments qui, sans leurs savants travaux, seraient désormais perdus » pour nous*). « Au reste » ajoute encore Bertholet, en un autre endroit <sup>2</sup>, « l'érudition » qu'ils ont acquise dans ce genre d'étude, fait le moindre de leurs éloges, puisque leur » piété filiale, leur charité, leur zèle pour le salut des âmes, et le mépris qu'ils ont » montré des emplois et des vanités du monde, y ont mis le comble; et, je ne sais si » on acquiert communément les vertus religieuses à un tel point qu'ils les ont possédées. »

Nous avons été fouiller partout où nous avons cru pouvoir trouver quelque chose, pour le rassembler, le coordonner et en faire une notice aussi complète qu'il nous a été possible sur cette famille; une notice, disons-nous, destinée principalement à être mise en tête de notre édition du plus important des ouvrages sur les Antiquités du pays, que nous devons aux de Wiltheim.

Après bien des recherches et bien des études, nécessitées par le manque de données suffisantes et cohérentes, nous sommes parvenu à établir la *généalogie* qui va suivre. Nous y avons ajouté toutes les citations que nous avons pu rassembler, et les explications que chaque personnage semblait demander. Toutes ces citations sont puisées à des sources dont nous nous croyons en devoir de faire ici une énumération sommaire, afin de n'être pas obligé de nous répéter sans cesse : nous prévenons de plus le lecteur, que nous n'avons rien dit, que d'après ces documents, dont voici les titres :

1° *De Hontheim*, *Historia Trevirensis diplomatica*.

2° *Le même*, *Prodromus Historiae Trevirensis diplomaticae*.

3° *Bayle*, *Dictionnaire historique et critique*.

4° *Dom Augustin Calmet*, *Bibliothèque de la Lorraine*.

<sup>1</sup> *Bertholet*, lettre au R. P. Bonaventure, capucin d'Arlon, dans la brochure intitulée : *L'ancienne tradition d'Arlon*, injustement attaquée par le R. P. Bertholet, jésuite, mais justement défendue par la ville et magistrat d'Arlon, 1744, in-18, page 12. — *De Hontheim*, *Historia Trevirensis diplomatica*, T. III, p. 225.

<sup>2</sup> *Bertholet*, *Histoire ecclésiastique et civile du Duché de Luxembourg et Comté de Chiny*, T. VIII, p. 66.

- 5° *Moser*, Kurtriersches Staatsrecht.
- 6° *Bertholet*, Histoire ecclésiastique et civile du Duché de Luxembourg et comté de Chiny.
- 7° *Le même*, Polémique entre les Pères Bertholet et Bonaventure, au sujet de la prétendue *Ara Lunæ* d'Arlon, dans une brochure intitulée : L'ancienne tradition d'Arlon, etc.
- 8° *De Feller*, Dictionnaire historique.
- 9° *Bertels*, Historia Luxemburgensis.
- 10° Viri illustres Luxemburgenses. Manuscrit in-folio, à la Bibliothèque de Luxembourg et à celle de Trèves.
- 11° La vie de Sœur Monique de Busbach, par *Christophe de Wiltheim*, son fils.
- 12° Les manuscrits de *Pierre-Alexandre-Cyprien Merjai*, conservés à la Bibliothèque de Luxembourg. Ces manuscrits, bien qu'ils ne puissent pas être cités comme autorité, renferment cependant plusieurs recherches intéressantes.
- 13° Quelques extraits, tant du catalogue que de manuscrits de la Bibliothèque dite des Ducs de Bourgogne, à Bruxelles.
- 14° Recueil ou Dictionnaire héraldique, rassemblé par *Ungeschickt*, ancien greffier du Conseil provincial de Luxembourg. Manuscrit in-fol., conservé à la Bibliothèque de Luxembourg. Ce recueil est très-intéressant pour nous, à cause des *authentiques* qu'il renferme sur deux personnages, inconnus jusqu'ici, de la famille de Wiltheim.
- 15° *Butkens*, Trophées de Brabant.
- 16° Adels Lexicon, von *J. Fried. Gauchen*.
- 17° Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne.
- 18° *Baersch*, dans son édition de l'Effilia illustrata, par Schannat.
- 19° *Muller*, conseiller à la Cour d'appel de Trèves, dans la Chronique de cette ville, année 1824.
- 20° *Muller*, professeur à l'Athénée de Luxembourg, Programme de l'Athénée pour 1857.
- 21° Notes écrites sur les couvertures de la copie du Luxemburgum romanum, provenant de l'abbaye d'Orval.
- Enfin, 22°. Nous nous sommes également adressé aux diverses familles qui descendent des

de Wiltheim, pour obtenir des renseignements généalogiques; celles des *Barons d'Arnoult et de Soleuvre*, des *Barons de Cressac*, des *de la Fontaine*, des *Wellenstein*, des *Barons de Waha*, des *Tesch* et des *Bocholtz*, se sont empressées de nous fournir ceux qu'elles possédaient : nous leur en témoignons ici notre sincère reconnaissance. Nous ne pouvons pas passer sous silence, non plus, l'extrême complaisance avec laquelle M. le professeur *Joachim*, dépositaire des titres concernant la bourse fondée par Christophe de Wiltheim, nous a communiqué les documents qui pouvaient nous intéresser. Rappelons-nous encore ici la bonté de M. *Würth-Paquet*, président du Tribunal d'arrondissement à Luxembourg, à notre égard? Ce magistrat distingué nous a communiqué toutes les données qu'il avait recueillies sur la famille de Wiltheim, et nous a permis d'en faire usage pour notre travail.

---

solVs

TECVM



HABITA.





LA FAMILLE DE WILTHEIM est, semble-t-il, originaire de St-Vith<sup>1</sup>. Le plus ancien personnage qui eût porté ce nom, et dont nous ayons des notions, se nommait NICOLAS WILTHEIM, échevin de cette ville en 1550.

Bien que plusieurs savants pensent que ce ne fut que le fils de ce Nicolas, nommé JEAN, qui vint le premier s'établir à Luxembourg, nous soupçonnons avec quelque fondement, que Nicolas lui-même, ou un autre de sa famille, peut-être en ligne ascendante directe, y habitait déjà avant lui. Cette conjecture acquiert, en effet, une grande force, quand on lit le passage du *Luxemburgum romanum*, où il est dit que la maison portant pour enseigne un homme sauvage<sup>2</sup>, était la propriété de la famille de Wiltheim, construite par elle en 1538<sup>3</sup>. Cet homme sauvage est une espèce de satyre, haut de quatre pieds environ, et sculpté en pierre, d'un travail assez grossier. De la droite il tient une espèce de massue noueuse, qu'il élève sur la tête, comme pour en frapper un oiseau (aigle ou hibou, mais plutôt ce dernier, à cause de la grosseur de sa tête) qu'il serre de la gauche contre la cuisse. Il portait au dos, suivant que M. Neumann, conseiller à la Cour supérieure de justice à Luxembourg, nous a assuré, écrit sur un ruban, le chronogramme :

TECVM SOLVS HABITA,

qui donne l'année MCLXI (1161)<sup>4</sup>.

Cette statue rappelle bien l'allégorie du nom WILTHEIM, qui, traduit en français, donne *Habitation du Sauvage* : WILD—HEIM, *Heimath des Wilden*. Nous sommes ainsi fondé à croire que la famille de Wiltheim aura adopté cette figure pour se conformer à l'usage de son époque.

Quant au chronogramme, que peut indiquer le millésime 1161 qu'il marque? Est-ce l'année de l'entrée de cette famille à Luxembourg? Des monuments historiques semblent démontrer la négative. Est-ce l'année de la construction de la maison en question? Le texte positif de l'ouvrage d'Alexandre de Wiltheim dit non. Est-ce l'époque de l'origine de cette famille? Nous n'osons nous prononcer. Est-ce une statue que l'on aura trouvée par hasard, et qu'on aura placée là? Ceci n'est guère probable; car des hommes aussi instruits que les de Wiltheim, n'auraient pas manqué d'y placer un chronogramme vrai. Est-ce donc une espèce de *Pénate*, adopté par la famille de Wiltheim en l'année que le chronogramme indique, et qu'elle aura apporté de St-Vith, lorsqu'elle est venue s'établir

<sup>1</sup> Petite ville qui dépendait autrefois du pays de Luxembourg, et comprise, depuis les traités de 1815, parmi les possessions de la Prusse. — <sup>2</sup> On a démoli cette maison en 1838, trois siècles après sa construction. Elle était située au Marché-aux-Poissons, faisant le coin de gauche de la descente du Paffenthal. — <sup>3</sup> Voir ci-contre la figure qui représente l'homme sauvage. — <sup>4</sup> Ce chronogramme a été détruit lors de la démolition de la maison.

à Luxembourg, peu avant, ou au temps même où elle faisait bâtir, en 1538, la maison dite dans la suite à l'Homme Sauvage? Nous serions assez porté à admettre cette version, en laissant toutefois à chacun la liberté de conjecturer ce qu'il croira le plus raisonnable. De nos jours le WILT-HEIM (la statue du sauvage) se trouve à la Bibliothèque de la ville de Luxembourg, où M. *Pescatore*, dernier propriétaire de cette maison, l'a fait déposer comme un monument d'histoire nationale.

Si donc le fait de la construction de la maison à l'Homme Sauvage, par un membre de la famille de Wiltheim, en 1538, est vrai, et nous n'avons pas de motif pour ne pas le croire, il n'y aura pas de doute que déjà NICOLAS, peut-être même ses ancêtres auront été domiciliés à Luxembourg.

Ce NICOLAS WILTHEIM avait plusieurs enfants<sup>1</sup>; mais deux seulement sont rappelés dans l'Acte d'anoblissement de la famille, savoir : *Guillaume* et *Jean*. Les autres étaient sans doute morts, sans postérité, avant la confection de ces lettres-patentes, qui portent la date du 13 novembre 1627<sup>2</sup>. Cependant, nous trouvons dans le *Recueil héraldique* manuscrit, rédigé par *Ungeschickt*, une mention autographe, faite par *Jost-Henri de Wiltheim*, en 1576, et une autre par *Melchior Wiltheim*, de St-Vith, *qui Douaci operam navabat Juri*, 1594. Tous deux portent des armes; le premier de gueules, à deux chevrons d'argent; et le second d'or, à la croix de St-André ou de Bourgogne, de gueules, une rose au naturel en chef, et deux feuilles de trèfle de sinople en face : cimier, une rose au naturel; hachements, de sable et de gueules. Ces deux personnages sont-ils de notre famille de Wiltheim? Nous n'oserions l'affirmer; d'abord parce que leurs armes diffèrent de celles données postérieurement aux de Wiltheim, et qui étaient, suivant *Ungeschickt*, d'hermines, à deux racines fleurdelysées de sable, passées en sautoir; ensuite, parce qu'ils se disaient nobles déjà en 1576 et 1596, tandis que *Jean Wiltheim* n'a été anobli qu'en 1627. Cependant, malgré les arguments que nous venons d'établir, il se pourrait encore que *Jost-Henri* et *Melchior*, aient été frères de Guillaume et de Jean.

Maintenant que la souche est établie, nous chercherons, avec les données que nous possédons, épurées par une critique sévère, à établir la *Généalogie de toute la famille, continuée jusqu'à ce jour*; pour autant toutefois que les renseignements recueillis nous le permettront.

Nous avertissons finalement le lecteur, que les explications sur chaque personnage qui en est susceptible, sont placées à la suite, en forme de notes, sous les numéros qui se trouvent dans les cases respectives,

<sup>1</sup> Voir la Biographie de la famille de Wiltheim, Art. *Jean de Wiltheim*, écrite par son fils Alexandre. Manuscrit conservé à la Bibliothèque dite des Ducs de Bourgogne, à Bruxelles, sub n° 4049, et que nous avons ajouté à la fin de l'art. III de nos notes. — <sup>2</sup> Voir l'ouvrage cité à la note qui précède.

## EXPLICATIONS ET ÉCLAIRCISSEMENTS

SUR QUELQUES-UNS DES PERSONNAGES RAPPELÉS DANS L'ARBRE GÉNÉALOGIQUE QUI PRÉCÈDE.

I. NICOLAS WILTHEIM, échevin et assesseur de la Haute-Justice de St-Vith, vers 1550. *Morjai* (T. 24 de ses manusc.) le fait échevin de Luxembourg; mais ce fait est loin d'être prouvé. *Morjai* aura vraisemblablement été trompé par le sens de la phrase suivante de l'ouvrage manuscrit intitulé : *Viri illustres Luxemburgenses*, conservé à la bibliothèque de Luxembourg, sub N° 3963 : *Nicolaus Wiltheim, Vilemsis, scabinus istius urbis*, en rapportant le mot *istius* à Luxembourg, où l'ouvrage a été composé.

Ce Nicolas Wiltheim contribua beaucoup à l'embellissement de sa ville natale; il se rendit de même recommandable par ses aumônes. Il mourut en 1563 ou 1564, suivant l'interprétation que l'on peut tirer de ce que Alexandre de Wiltheim, son petit-fils, dit de lui dans la biographie qu'il nous a laissée de son père, Jean de Wiltheim. Nicolas Wiltheim repose dans l'église de St-Vith, devant l'autel de Ste-Catherine, que ses ancêtres avaient érigé.

Il avait épousé *Catherine Cremelin*, dite Flade, morte en 1569.

Nicolas Wiltheim est la plus ancienne souche connue de cette famille.

On conserve à la bibliothèque dite des Ducs de Bourgogne, à Bruxelles, sub N° 4027, l'ouvrage suivant, d'un Nicolas Wiltheim : *Πέρασι Pontificale De triplici Coronâ Pontificali, auctore Nicolao Wiltheim*.

Il est toutefois très-possible que cette œuvre soit de Nicolas Wiltheim, que nous admettons comme fils du premier, et qui est rappelé sous le N° II, qui suit.

II. Il est constant que Nicolas Wiltheim a eu plus de deux fils, puisque Alexandre de Wiltheim, son petit-fils, dit, dans la biographie de son père,

que celui-ci, devenu orphelin jeune, fut placé chez M. de Naves, par ses frères, et non par son frère, qui, dans cette dernière supposition, aurait été Guillaume de Wiltheim, dont il est parlé comme frère de Jean, dans les lettres d'anoblissement de la famille. Mais il paraît que ce, ou ces fils étaient déjà morts, sans postérité, en 1627, puisque les lettres-patentes dont nous venons de parler, et qui portent cette date, ne font mention que de Jean et de Guillaume, son frère.

D'une autre part, un acte de 1573 (recors de justice), conservé dans les archives du Conseil provincial de Luxembourg, parle d'un NICOLAS WILTHERM, et de *Catherine*, son épouse : ce ne peut être le père de Jean, puisque celui-ci est mort vers 1564; ne serait-ce pas un de ses fils, frère de Jean et de Guillaume, qui serait mort sans laisser postérité? Ce dernier Nicolas était échevin de Wampach.

*Le Recueil héraldique manuscrit*, rédigé par *Ungeschicht* en 1760, et qui est conservé à la bibliothèque de Luxembourg, renferme encore, comme nous l'avons dit plus haut, les armes signées *manu propria*, par

1° JOST-HENRI DE WILTHERM, qui portait de gueules, à deux chevrons d'argent, et qui vivait en 1576;

2° MELCHIOR WILTHERM, ex St.-Vito, a° 1594, qui Douaci operam navabat Juri. — Nous ne connaissons rien de plus de ce Melchior. Il portait d'or, à la croix de Saint-André ou de Bourgogne, de gueules, une rose au naturel au chef, et deux feuilles de trèfle de sinople en face. — Cimier : une rose au naturel. Hachemens : de sable et de gueules.

Ne seraient-ce pas là d'autres enfans de Nicolas Wiltheim, échevin de St-Vith?

III. JEAN DE WILTHERM, fils puîné de Nicolas,

échevin de St-Vith, et de Catherine Cremelin, né la veille de l'Ascension (le 18 mai) 1558, était seigneur de St-Vith et de Waldbredinns, en 1635. D'abord page et secrétaire de M. de Naves, général des vivres dans les Pays-Bas, il fut ensuite commis-greffier au Conseil provincial de Luxembourg, sous Remacle Huart.

Dans une lettre écrite au duc de Parme, par *Pierre-Ernest, comte de Mansfeld*, sous la date du 21 nov. 1683, ce dernier recommanda Jean Wiltheim, substitut-greffier du Conseil, comme greffier provisionnel, *pour être un jeune homme bien stylé et qualifié* (Ereg. E. in fine, aux arch. du Conseil). Dans une autre lettre de recommandation du président *von der Aa*, ce magistrat s'exprime ainsi : *n'y ayant pour le présent entre les praticiens de audit Conseil plus capable et qualifié à desservir ledit Etat*. Il fut en effet, par lettres-patentes du 1<sup>er</sup> février 1688, nommé greffier du Conseil et secrétaire d'Etat, postes qu'il occupa pendant plus de cinquante ans, sous les rois Philippe II, III et IV, ainsi que sous les archiducs Albert et Isabelle-Claire-Eugénie.

Pour récompense de ses longs et loyaux services, il fut anobli avec son frère Guillaume, et son neveu Christophe, ainsi que ses fils Eustache et Jean, pour eux et tous leurs descendants légitimes, tant mâles que femelles, par lettres-patentes de l'empereur Ferdinand II, données à Prague, le 13 nov. 1627. Depuis lors, la famille de Wiltheim porta pour armes, ainsi que nous l'indique *Ungeschicht*, d'hermines, à deux racines fleurdelisées de sable, passées en sautoir.

« Jean Wiltheim, » dit l'ouvrage intitulé : *Viri illustres Luxemburgenses*, « fut un homme grand » dans toutes ses œuvres, qui fit beaucoup de bien » aux églises et aux pauvres, auxquels il donna les » revenus de deux mille écus placés en rente per- » pétuelle; il légua de plus, six cents écus pour » l'ornement des églises de Luxembourg, de Saint- » Vith et de ses seigneuries.

» De lui naquirent des généraux, des capitaines, » des présidents, des conseillers et des secrétaires » royaux, plusieurs religieux, un prélat; trois de » ses fils entrèrent dans la Compagnie de Jésus; il » vit deux de ses filles entrer en religion, et il ma-

» ria les trois autres à des Luxembourgeois, une » entr'autres à Roger de Bergeroth, conseiller du » roi, l'ornement du Conseil provincial, par sa » science, sa vertu et sa piété.»

Il mourut le 5 janvier 1638, et fut inhumé au milieu de l'église des cordeliers à Luxembourg.

Il avait épousé le 24 février 1585, *Marguerite Brenner*, fille de défunt Jean Brenner, de son vivant secrétaire-greffier du Conseil provincial de Luxembourg<sup>1</sup>, et de Marguerite Housman<sup>2</sup>, ou plutôt Hausman. Marguerite Brenner décéda le 28 mars 1620.

L'ouvrage des *Viri illustres Luxemburgenses* parle encore, sous l'année 1580, d'un « Jean » Brenner, fils de Jean, secrétaire d'Etat et greffier » à Luxembourg, » conséquemment frère de Marguerite, épouse de Jean Wiltheim.

« Ce Jean Brenner fut le premier Jésuite qui » vint à Luxembourg. Il fit en cette ville ses pré- » mices en présence de sa mère, dans la chapelle » de St-Clément, qui fut plus tard celle de Saint- » André, dans l'ancienne église de Saint-Nicolas<sup>3</sup>, » lorsque la Compagnie de Jésus n'y était pas en- » core établie. Il était prédicateur éloquent, et fut » loué par Bencijs, dans ses annales de la Compa- » gnie. Il fut le premier recteur du collège de Co- » blence, érigé d'après son conseil, par Jean de » Schonberg, archevêque de Trèves, qui l'estimait » beaucoup, à cause de l'étendue de ses connais-

<sup>1</sup> Marguerite Housman était sans doute sœur de Jean, nommé greffier en chef du Conseil provincial de Luxembourg, en 1550.

Les archives du Conseil parlent encore de *Bartholomé Housman*, qui fut substitut du procureur-général en 1566, et ensuite nommé procureur-général en titre, par lettres-patentes du 1<sup>er</sup> février 1586.

<sup>2</sup> Jean Brenner fut nommé greffier du Conseil provincial de Luxembourg, en 1550; il fut continué dans cette charge par lettres-patentes du 31 juillet 1556.

<sup>3</sup> L'ancienne église de St-Nicolas, qui fut la première paroisse de Luxembourg depuis 1166, avait été construite en 1120, par Héselon, riche bourgeois de la ville, sur l'emplacement du Marché-aux-Herbes actuel, devant l'Hôtel du Gouvernement. Cette église fut démolie en 1775, parce qu'elle menaçait ruine, et la paroisse fut transférée dans celle des Pères Jésuites, dédiée de nos jours aux bienheureux apôtres SS. Pierre et Paul.

» sances. Il fut ensuite missionnaire en Suède, et  
» mourut à Munich. »

Afin de rendre cette notice plus intéressante, nous transcrivons ici, avec son orthographe, la biographie entière de Jean de Wiltheim, rédigée par un *Jean Wiltheim*. Cet ouvrage, inédit jusqu'à ce jour, se trouve à la bibliothèque des Ducs de Bourgogne à Bruxelles, parmi les ouvrages manuscrits d'Alexandre de Wiltheim, dans la fardé intitulée: *Collectio scriptorum minus celebrorum*, T. II, n° 4019.

« Jean Wiltheim, secrétaire du roy et greffier  
» en son conseil provincial à Luxembourg at esté  
» filz puisné de Nicolas Wiltheim eschevin de la  
» ville de St-Vith et de Catherine Cremelin dits  
» Flade.

» Il nasquit la veille de l'ascension de nostre Sei-  
» gneur l'an 1558. Ses père et mère l'ont en sa  
» jeunesse misz chez leur parent le S<sup>r</sup> de Sambre  
» pour y apprendre la langue wallone, où estant  
» son dit père mourut le laissant agé seulement de  
» six ans.

» Sa mère estant pareillement morte l'an 1569,  
» ses freres le mirent aux escolles tant à Huy qu'à  
» Liège, et estudia jusques à la rhétorique, d'où ilz  
» le retirèrent pour le mettre page à messire Jehan  
» de Naves général des vivres aux Pays-Bas, lequel  
» se servit continuellement de luy en sa secrétabilité  
» aux affaires les plus secrettes et l'envoya diverses  
» fois en court pour négoes très-importans durant  
» les troubles, mesme lorsque Dom Jean d'Autri-  
» che vint d'Espagne à l'incognu en la ville de  
» Luxembourg, et se donna à cognoistre en secret  
» audit sieur de Naves, iceluy déclara audit Jean  
» Wiltheim le premier que ledit S<sup>r</sup> Dom Jean estoit  
» arrivé, et luy donna ordre d'en advertir le conseil  
» (le gouverneur estant pourl'hors absent) afin de  
» luy venir rendre les devoirs dheuz. Ce que par-  
» my les troubles dallhors causa une rejouissance  
» publique de ce que Sa Majesté avoit envoyé son  
» frère pour gouverneur general des Pays-Bas et  
» donnoit espoir d'une pacification generale.

» Après cela ledit Jean Wiltheim se mit en la  
» pratique au greff du conseil à Luxembourg  
» souz M<sup>o</sup> Remacle Huart l'hors secretaire et gref-  
» fier dudit conseil, lequel peu après le fist son

» substitut greffier<sup>1</sup>, auquel estat il se comporta  
» avec tant de satisfaction, que messire Pierre Er-  
» nest comte de Mansfeld gouverneur, et messire  
» Pierre van der Aa, président audit Luxembourg,  
» requérant par leurs lettres du 21 de 9<sup>bre</sup> 1583 du  
» prince de Parme gouv<sup>r</sup> gén<sup>l</sup> des Pays-Bas, d'aug-  
» menter le nombre des conseillers et proposans la  
» personne dudit greffier Remacle Huart pour estre  
» denommé conseiller, proposèrent quant et quant  
» ledit Jean Wiltheim pour luy succeder y adjous-  
» tans ces termes, *n'y ayant pour le présent entre*  
» *les praticiens de cedit conseil plus capable et*  
» *qualifié à desservir ledit Estat.*

» Le 24 fevrier 1586 iceluy Jehan Wiltheim  
» espousa en la ville de Vianden Dam<sup>o</sup> Marguerite  
» Brenner in fille de feu Jean Brenner vivant se-  
» cretaire et greffier audit Conseil à Luxembourg  
» et de Dam<sup>o</sup> Marguerite Housman<sup>2</sup>, pourl'hors re-  
» mariée en secondes nopces au S<sup>r</sup> Caspard Crans  
» recepveur de Vyanden; les nopces furent solem-  
» nisées et honorées de la presence de plusieurs  
» gens de condition, entre autres de Charles et Oc-  
» tavian-Auguste comtes de Mansfelt, qui furent  
» les conducteurs de l'épousée dans l'église, du S<sup>r</sup>  
» de Bassompier, du S<sup>r</sup> colonel Eustache de Munich-  
» hausen, de quelques conseillers de Luxembourg  
» et autres.

» Ayant ensuitte de ce que dessus, le greffier  
» Huart esté pourveu de l'estat de conseiller, Jean  
» Wiltheim fust pareillement pourveu de l'estat de  
» secretaire et greffier, sans l'avoir poursuivy, et luy  
» furent depeché et envoyé les patentes en date  
» du 1<sup>er</sup> de fevr. 1586 quites de tous droictz, tant  
» de scel que de l'audiencier et des finances, con-  
» formement à quoy il presta le serment entre les  
» mains dudit S<sup>r</sup> président van der Aa le 1<sup>er</sup> d'avril  
» 1586.

» L'an 1600 leurs Altezes ser<sup>mes</sup> Albert et Isabel-  
» Clara-Eugenia Archiducqs d'Anstriche, comme  
» nouveaux princes des Pays-Bas, renouvellans

<sup>1</sup> En 1580.

<sup>2</sup> Les archives du Conseil provincial possèdent une ordonnance du Conseil, en date du 14 août 1572, à la veuve de Jean Brenner, en son vivant greffier du Conseil (Enreg. D. 35). Jean Brenner était donc mort à cette époque, et sa veuve n'était pas encore remariée.

» toutes les patentes des officiers, ilz envoyèrent  
» aussy une nouvelle patente audit Jehan Wiltheim,  
» sans payer aucuns droictz.

» Depuis sa première patente il a desservi son  
» office avecque un tel soing, vigilance et assiduité,  
» que durant icelui, il a esté employé continuelle-  
» ment et sans cesse dans les affaires du gouverne-  
» ment avecq les gouverneurs, dans les conférences  
» avec les deputez des princes voisins, dans les com-  
» missions plus importantes au service du prince  
» en matières concernans le pays de Luxembourg  
» et dans les matières d'Etat au Conseil, de sorte  
» que pour mieux vacquer en semblables affaires  
» le prince à l'instances du gouverneur comte de  
» Mansfeld dispensa ledit Wiltheim de fréquenter  
» le conseil sinon que les affaires importantes re-  
» quereraient sa présence, c'est pourquoy il tenoit  
» continuellement deux substitutz, un official prin-  
» cipal et plusieurs clerqz dans le comptoir du  
» greffe, ce qu'il a continué l'espace de cinquante  
» ans, avec toute satisfaction des supérieurs, des-  
» quelz il estoit bien volu et aymé, aussey bien que  
» de toute la noblesse, bourgeoisies et commun  
» peuple du pays. Et at déclaré souvent à son filz  
» Eustache, que son premier but de travailler n'es-  
» toit jamais le gain, dont il se soucioit le moins,  
» mais que les affaires auxquelles il estoit occupé  
» fussent faictes comme il convenoit et estoit re-  
» quis.

» Il perdit sa femme le 26 de mars 1620, et de-  
» puis se tient en sa viduité avec ses enfans lesquelz  
» il a veu tous en estat avant mourir. Il se tient  
» avec quelques uns d'entre eux qui lui gouver-  
» noient sa maison.

» Par patentes de Sa Majesté Imperiale données à  
» Prague le 13 de novembre 1627, ledit Jehan Wilt-  
» heim avec son frère Guillaume, Eustache et Jean  
» Wiltheim fils d'iceluy Jean, et Christophe Wilt-  
» heim, filz dudit Guillaume furent annobliz pour  
» eux et tous leurs descendans légitimes tant masles  
» que femelles.

» Il a esté fort vertueux et devot, et a fort co-  
» opéré que les PP. Jesuites fussent établiz en cette  
» ville de Luxembourg, fréquentoit les Srs. Sacre-  
» mens de pénitence et communion presque tous les  
» huit jours. At extrêmement assisté tous les reli-

» gieux et leur at donné des bonnes assistances suc-  
» cessivement, pourquoy aussi les chartreux, les  
» frères mineurs de l'observation de St. François et  
» les PP. Jesuites luy ont donné lettres de filiation  
» ou de participation de bienfaictz et merites de  
» leurs ordres.

» Finalement il donna à la confrairie des Prestres  
» dit du S<sup>t</sup> Sacrement seize cent dallers pour achap-  
» ter une rente de cent dallers par an a estre em-  
» ployez à l'entretenement et soulagement des pes-  
» tiferez en tems de contagion, et n'ayant contagion  
» aux pauvres de la ville.

» Quelque 3 ans avant sa mort il commença tout  
» doucement à se retirer des affaires de son office  
» et sentist la mémoire et jugement s'affoiblir, ci-  
» gnamment la dernière année, en sortent éant moings  
» que quant à la dévotion et confession il estoit tou-  
» jours en son bon sens, et pour n'estre privé de  
» la messe fist accommoder un oratoire joindant sa  
» chambre.

» Il mourut sans maladie, mais par la seule dé-  
» faillance de nature le 5 de janvier 1636 entre les  
» quatre et 5 heures du soir laissant en vie dix en-  
» fans tous en estat et pourveuz.

» Le 7<sup>e</sup> dudit mois il fust enterré aux cordeliers  
» au milieu de l'église en la sepulture où estoit en-  
» terrée feu sa bonne femme.

» *Requiescant ambo in S. Pass.*

» *Jhs.* »

IV. JEAN-GASPARD DE WILTHEIM, fils aîné de  
Jean de Wiltheim, greffier du Conseil provincial  
de Luxembourg, et de Marguerite Brenner, est vrai-  
semblablement celui qui est rappelé dans l'acte  
d'anoblissement de la famille, du 13 novembre  
1627. Il naquit en 1591, et se fit jésuite mission-  
naire. Il voyagea dans l'Empire, le Palatinat, en  
Franconie, en Suède, en Autriche, en Hongrie, en  
Bohême, en Saxe, dans le pays de Nassau, dans  
l'archevêché de Trèves et dans le duché de Luxem-  
bourg. Il a écrit la relation de ses voyages, de 1628  
à 1637.

Le manuscrit de son ouvrage se trouve à la bi-  
bliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, *sub* n<sup>o</sup> 4088;  
un vol. in-4<sup>o</sup>, sous le titre : *Itinerarium Patris*  
*Joannis Caspari Wiltheim, Soc. Jesu, Luxem-*

genis; seu Narratio eorum qua meis in missionibus per Imperium, Palatinatum, Francooniam, Sueviam, Austriam, Hungariam, Bohemiam, Saxoniam, Nassoviam et Archiepiscopatum ac Ducatum Luxemburgensem, Dei providentia acciderunt notabiliora, ab anno 1628 ad annum 1637.

V. JEAN-GUILLAUME DE WILTHEIM, fils de Jean de Wiltheim, greffier du Conseil provincial de Luxembourg, et de Marguerite Brenner. Les auteurs le nomment tantôt *Guillaume*, tantôt *Jean-Guillaume*, et tantôt *Jean*; et alors ils font de lui plusieurs personnages, à chacun desquels ils attribuent les mêmes faits. Cette confusion paraît si évidente, que le manuscrit intitulé : *Viri illustres Luxemburgenses*, conservé à la bibliothèque de Luxembourg, parle sous l'année 1636, de *Joannes Wiltheim*, en lui marquant les gestes que tout le monde sait appartenir à Guillaume; et sous l'année 1654, en mentionnant son frère Alexandre, il ajoute : *Superioris Wilhelmi frater*, tandis qu'aucun article n'y est consacré à ce Guillaume. Il faut donc prendre JEAN pour GUILLAUME, et concilier cette divergence d'opinions, en le nommant JEAN-GUILLAUME, en suivant la copie du même manuscrit qui se trouve déposée à la bibliothèque de Trèves, sub n° 1291, copie que M. le conseiller Muller, de la même ville, a consultée lorsqu'il a rédigé, pour la *Chronique de Trèves*, son article sur la famille de Wiltheim.

Jean-Guillaume de Wiltheim se fit jésuite, comme trois autres de ses frères, Jean-Gaspard, Hubert et Alexandre, et fut, pendant plusieurs années, missionnaire en Chine. A son retour, il enseigna pendant quelque tems la philosophie à Fribourg, et il revint ensuite à Luxembourg, où il donna le premier cours de théologie morale. On ne connaît pas l'année de sa mort; cependant il vivait encore en 1654.

Jean-Guillaume de Wiltheim a écrit les ouvrages suivants, dont la plupart se trouvent encore en manuscrit à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles :

1° *Histoire, ou Catalogue des Abbés de Munster*, à Luxembourg.

2° *Annales Abbatia S<sup>ti</sup> Maximini* (près de Trèves).

3° *De sanctis Martyribus Treverensibus.*

4° *Deana Arduennatica.*

5° *Microscopus, seu Cosmographia.*

6° *Historia fabrica, sive quomodo conscribenda historia.*

7° *Disquisitiones antiquariae Historia Luxemburgenses, Libri tres.*

L'évêque de Hontheim analyse le second et le septième de ces ouvrages, dans son Histoire diplomatique de Trèves.

VI. EUSTACHE DE WILTHEIM, chevalier, fils de Jean de Wiltheim, greffier du Conseil provincial à Luxembourg, et de Marguerite Brenner, fut seigneur de Waldbredimas et de Godelange. Reçu docteur en droit, il fut d'abord nommé substitut secrétaire et greffier de S. M. au Conseil provincial de Luxembourg, par lettres-patentes du 15 février 1626, pour assister Jean Wiltheim, son père, secrétaire et greffier, au fait de son office, et pour lui succéder à son décès : il remplit en effet ces fonctions depuis la mort de son père. Le 26 décembre 1631, il fut nommé garde des chartes, en remplacement du président Benning, son beau-père, décédé : il fut ensuite nommé conseiller lettré, par lettres-patentes du 3 février 1637. Plus tard, le 8 juillet 1646, il fut promu à la présidence provisoire du conseil. Sa commission de président fut rendue définitive le 23 novembre 1648. Il prêta son serment en cette dernière qualité, à Bruxelles, le 14 mai 1649.

Par décret de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, en date du 21 juillet 1631, et ordonnance du Conseil provincial, du 10 novembre suivant, il fut commis à coopérer avec le receveur-général des domaines, Gobin, au cartulaire de la recette des domaines du Luxembourg. Il fut de plus commissaire du roi à Metz, pour les conférences des limites, tenues par suite du traité des Pyrénées, et ensuite surintendant de la justice, au Palatinat.

Eustache de Wiltheim s'est beaucoup occupé de réunir des documents pour servir à la composition de l'Histoire du pays de Luxembourg; mais ces pièces sont restées jusqu'ici en manuscrit; elles

sont conservées pour la plupart à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, sous les titres suivants :

1<sup>o</sup> *Chroniques du Duché de Luxembourg, de 1391 à 1628.* — Extraits des comptes de la ville de Luxembourg; en français et en allemand, *sub* n<sup>o</sup> 4009.

2<sup>o</sup> *Chroniques de 1452 à 1572; deux pages seulement.*

Il avait en outre fait beaucoup de recherches sur les familles distinguées du pays.

Il légua enfin, de concert avec son frère Jean, avocat au Conseil de Luxembourg, une somme de mille écus au profit du petit séminaire de Luxembourg; il avait hérité cette somme de Jacques d'Amblève, mort curé à Berg.

On ne connaît pas l'année de sa naissance; il mourut en 1687, le 22 ou le 24 janvier.

Eustache de Wilhelm avait épousé *N. Benninck*, fille de Jean<sup>1</sup>, président du Conseil provincial de Luxembourg. Ce magistrat avait d'abord été professeur à Louvain, et fut dans la suite conseiller au Grand-Conseil de Louvain.

VII. MARIE DE WILHEIM, fille de Jean de Wilhelm, greffier du Conseil provincial de Luxembourg, et de Marguerite Brenner, fut l'épouse de *Christophe Binsfeld*, conseiller au même Conseil<sup>2</sup>, qui donna au petit séminaire de cette ville le quart de la dîme de Sassenheim.

Christophe Binsfeld était antiquaire habile; il est souvent cité par Alexandre de Wilhelm, son beau-frère, dans son *Luxemburyum romanum*.

La famille Binsfeld s'est rendue recommandable pendant le dix-septième siècle; les *Viri illustres Luxemburgenses, Dom Calmet, dans sa Biblio-*

<sup>1</sup> Jean Benninck, docteur en droit, fut nommé procureur-général du Conseil provincial de Luxembourg le 24 juillet 1593: il desservit cette place conjointement avec celle de conseiller au même conseil. Il fut nommé président le 20 janvier 1601, et garde des chartes le 5 mars 1614. Il mourut enfin le 20 janvier 1632.

<sup>2</sup> Christophe Binsfeld, avocat postulant au Conseil provincial de Luxembourg, fut nommé substitut du procureur-général au même conseil, le 23 juin 1634, ensuite procureur-général le 29 avril 1636, et enfin conseiller letré, par lettres-patentes du 28 avril 1638.

*thèque de la Lorraine, Mason, l'éditeur des Annales de Brower, et les Gestes de Trèves*, rappellent plusieurs personnages de ce nom :

1<sup>o</sup> *Binsfeld, Pierre*, originaire de Luxembourg, vivait en 1595. Il avait été reçu docteur en théologie à Rome, et fut chanoine, grand-vicaire, et suffragant à Trèves, avec le titre d'évêque d'Azot. Il mourut de la peste, en 1598.

2<sup>o</sup> *Binsfeld, Jean*, de Luxembourg, conseiller intime du duc de Neubourg et de Clèves, vivait en 1656.

3<sup>o</sup> *Binsfeld, Jean*, frère de Pierre, fut chanoine de Saint-Siméon de Trèves, et écrivain célèbre. Il mourut en 1636, ou, suivant d'autres auteurs, en 1656.

4<sup>o</sup> *Binsfeld, Bernard*, de Luxembourg, licencié en théologie, chanoine de St-Cunibert à Cologne, et père spirituel du Grand-Nazareth. Il vivait en 1645, et mourut à Cologne, en odeur de sainteté.

VIII. HUBERT DE WILHEIM, jésuite, était fils de Jean, greffier du Conseil provincial de Luxembourg, et de Marguerite Brenner.

En 1630, il était recteur du Collège de Luxembourg; il fut, dans la suite, deux fois provincial de sa Compagnie dans la Gaule-Belgique, entre autres en 1654. Les *Viri illustres Luxemburgenses* le disent natif de St.-Vith.

IX. N. DE WILHEIM, était fils de Jean, greffier du Conseil provincial de Luxembourg, et de Marguerite Brenner. Elle fut, d'après l'assertion de l'ouvrage des *Viri illustres Luxemburgenses*, l'épouse de Roger ou Rutger de Bergeroth, membre du Conseil provincial de Luxembourg.

Les archives du Conseil parlent d'un *Jean-Philippe de Bergeroth*, docteur en droit à Dôle, admis le 19 janvier 1660 au nombre des avocats du Conseil. — Est-il fils ou frère de Roger?

X. ALEXANDRE DE WILHEIM, fils de Jean, greffier du Conseil provincial de Luxembourg, et de Marguerite Brenner, naquit en 1604. Il se fit jésuite en 1624, et tréiga sur les glaces de la Porte-Neuve, près de la descente d'Eich, proche de la forteresse de Luxembourg, une statue à l'Ange-



Gardien. Il professa pendant six ans la rhétorique au Collège de Luxembourg, et fut recteur du même Collège les six années suivantes. Il vivait encore en 1682, et l'on conjecture qu'il est mort vers l'année 1694. Il repose dans la ci-devant église des Jésuites, aujourd'hui la paroisse Saint-Pierre, au-devant de l'autel dite de la Sainte-Croix, à gauche du chœur.

C'est le personnage de la famille de Wiltheim, qui s'est rendu le plus recommandable par ses écrits, et par ses savantes recherches sur les antiquités romaines du pays de Luxembourg.

Il existe à la bibliothèque dite des Ducs de Bourgogne, à Bruxelles, plusieurs ouvrages marqués du nom de ce savant; nous donnerons, à la suite de la liste qu'en livre le *Jésuite de Feller*, les titres de ceux qui semblent être réellement de lui :

1° *Vita venerabilis Yolande, priorissæ ad Mariæ-Vallæ, in Ducatu Luciliburgensi, cum Appendice de Margarethâ, Henrici VII, Imperatoris sorore, ejusdem loci priorissæ, et Genealogia historica veterum Comitum Viennensium in Arduennâ.* — Anvers, 1674, in-8°.

2° *Catalogue des Abbés du monastère de Munster, à Luxembourg.* — Trèves, 1664, in-fol.

Ne serait-ce pas ici l'ouvrage de Jean-Guillaume, frère d'Alexandre, rapporté au 1° du N° F?

3° *Diptychon Leodiense, ex Consulari factum episcopale, et in illud Commentarius, ubi etiam de Bituricensi et Compendiensi, aliisque Antiquitatis monumentis.* Leodii, 1659, in-fol., figg.

4° *Appendix ad Diptychon Leodicense.* Leodii, 1660, in-fol.

5° *Gubernatores Luxemburgenses.* Treviris, 1653, in-fol.

6° *Acta Sancti Dagoberti, cum notis.* 1653, in-4°.

7° *De Phialâ Reliquiarum Sanctæ Agathæ, virginis et martyris, Dissertatio.* Treviris, 1656, in-4°, figg.

8° *Luciliburgensia, sive Luxemburgum romanum, etc.*

C'est l'ouvrage que nous publions, et qui était resté en manuscrit jusqu'à ce jour, ainsi que la plupart des suivants, qui sont conservés à la bibliothèque des Ducs de Bourgogne, à Bruxelles.

Le lecteur peut, du reste, consulter ce que nous disons des *Luciliburgensia* dans la Préface qui précède notre édition de cet ouvrage.

9° *Nata in fragmenta Stephani, Tenuis interpretæ, in-4°; fragment de quelques pages.* (Bibl. Bourg. N° 3993.)

10° *Varia armorum genera, eorumque collatura. Epitaphis.* (Bibl. Bourg. N° 3994.)

11° *Vita Sancti Simonis.* Manuscrit. (Bibl. Bourg. N° 3997.)

12° *Pièces concernant l'église de St-Siméon, à Trèves.* (Bibl. Bourg. N° 3998.)

13° *Chronique de Saint-Maximin, à Trèves; quelques pages.* (Bibl. Bourg. N° 4000.)

14° *De Symmacho et Ausonio.* (Bibl. Bourg. N° 4006.)

15° *Pièces concernant le Duché de Luxembourg.* — Ces pièces ont trait principalement à l'abbaye de Claire-Fontaine. (Bibl. de Bourg. N° 4007.)

16° *Caroli IV. Imperatoris Elogium.* (Bibl. Bourg. N° 4008.)

17° *Büchlein des streitbaren Lebens.* (Bibl. Bourg. N° 4012.)

18° *Utrum brutis non sit ratiocinatio?* (Bibl. Bourg. N° 4013.)

19° *De Sanctæ Catharinæ, Philosophorum patræ.* (Bibl. Bourg. N° 4014.)

20° *De dicto Joannem Lessii super Beatum Thomam.* (Bibl. Bourg. N° 4015.)

21° *De la vocation du P. Charles de Lorraine.* (Bibl. Bourg. N° 4016.)

22° *De miraculis B. Stanislaï Kosta.* (Bibl. Bourg. N° 4017.)

23° *Généalogie de la famille de Wiltheim.* (Bibl. Bourg. N° 4018.)

24° *Notices sur la sépulture de quelques Empereurs d'Allemagne, enterrés à Spire.* 1655. (Bibl. Bourg. N° 4020.)

25° *Disputatio de Honnonis.*

26° *Fundatio Pruniensis monasterii.*

27° *Chroniques de Stavelot.*

28° *Historie Luxemburgenses discussiones.*

29° *Excerpta ex Chronico manuscripto de Luxemburgo.*

30° *Prospectus d'une Histoire de l'Église;*

peut-être par Hubert de Wiltheim, frère d'Alexandre.

31<sup>e</sup> *Annales Sancti Maximini; Libri IV.* — Deux volumes in-folio, manuscrit.

XI. DOROTHÉE DE WILTHEIM, fille de Jean, greffier du Conseil provincial de Luxembourg, et de Marguerite Brenner, fut l'épouse de Jean de Busbach, fils de Christophe<sup>1</sup>, et de Marguerite Drouxman, de Trèves, dont il sera fait mention à l'article XXIII, concernant Melchior de Wiltheim.

Jean de Busbach était frère de Marguerite, épouse de Melchior de Wiltheim (voir cet article), puisqu'ils avaient les mêmes père et mère.

Jean de Busbach vivait en 1632; il avait été reçu docteur en droit à l'Université de Salamanque, en Espagne, et fut dans la suite nommé assesseur à la Diète de Spire. Il servit en outre l'archiduc Albert en Espagne, et mourut à Luxembourg. Il légua, dit l'ouvrage des *Viri illustres Luxemburgenses*, de concert avec son épouse, cinq cents écus aux RR. PP. Dominicains, et fut inhumé dans leur église, dans la tombe de ses pères.

Un de ses frères, du nom de *Georges-Bernard de Busbach*, se fit jésuite. Il avait en outre deux sœurs, *Madelaine* et *Dorothee*, dont nous ne connaissons aucune particularité.

XII. JEAN DE WILTHEIM, fils de Jean, greffier du Conseil provincial de Luxembourg, et de Marguerite Brenner, fut reçu en 1653, le 2 janvier, avocat au Conseil, et ensuite nommé substitut du procureur-général au même conseil, le 6 juin 1678. L'ouvrage des *Viri illustres Luxemburgenses*, en parlant d'une donation qu'il fit au petit Séminaire de Luxembourg, de concert avec son frère Eustache, le dit *immaturè mortuus*. Son frère Jean-Guillaume parle d'une pierre antique qui se trouvait *in œdib. Clar. et Nob. V. Joannis Wiltheimii Junioris*.

XIII. L'ouvrage des *Viri illustres*, dont nous

<sup>1</sup> *Christophe de Busbach*, licencié en droit, fut nommé conseiller lettré au Conseil provincial de Luxembourg, le 27 juillet 1593. Il était mort en 1609.

avons rapporté le passage à l'article de Jean de Wiltheim (N<sup>o</sup> III), parle de *deux filles* de ce dernier, et de Marguerite Brenner, qui seraient entrées en religion. Nous n'avons trouvé ni leurs prénoms, ni les monastères dans lesquels elles ont été admises.

XIV. JEAN-BAPTISTE DE WILTHEIM, fils de Eustache, président du Conseil provincial de Luxembourg, et de N. Benninck, naquit en 1632.— Après qu'il eut obtenu le titre de licencié en droit, à l'Université de Louvain, il fut reçu avocat au Conseil provincial de Luxembourg, le 6 novembre 1655.

Par lettres-patentes du 23 septembre 1661, il fut nommé substitut du procureur-général au même Conseil, en remplacement de Jean Uttenge, ou Uttinger, admis en qualité de conseiller ordinaire. Enfin, par lettres du 6 juin 1678, il fut nommé conseiller ordinaire.

Nous n'avons pas pu découvrir l'année de son décès; cependant il vivait encore en 1688.

Il épousa *Anno-Philippino de Scouville*.

Cette dame ne serait-elle pas la sœur du R. P. *Philippo de Scouville*, jésuite, mort en odeur de sainteté, en 1701, et auteur de plusieurs ouvrages de piété?

L'ouvrage des *Viri illustres Luxemburgenses* parle sous l'année 1648, d'un *Aegidius Scouville*, de Marche, jésuite, l'un des premiers de la Compagnie qui s'établirent à Luxembourg. Serait-il de la même famille?

Les archives du Conseil provincial de Luxembourg mentionnent de même un *Gilles de Scouville*, licencié en droit, nommé procureur-général par lettres-patentes du 23 juin 1649.

D'autre part, les archives du Conseil souverain de Luxembourg, renferment encore, sous la date du 10 avril 1789, une dépêche du gouverneur-général des Pays-Bas, adressée au procureur-général près le Conseil souverain, touchant une requête du sieur ANTOINE DE WILTHEIM, concernant les fortifications de Luxembourg. — Cet *Antoine de Wiltheim* ne peut être qu'un descendant de Jean-Baptiste, fils d'Eustache, puisque celui-ci est le seul de cette famille qui ait con-

tinuée la ligne masculine; mais à quel degré de descendance appartient-il, et quelles fonctions occupait-il? Nous ne saurions le dire, surtout en ce moment, parce que les archives sont bouleversées, par suite des constructions que l'on fait en ce moment au Palais de Justice. Si plus tard nous pouvons obtenir d'autres données sur ce personnage, nous les consignerons.

XV. MARGUERITE-ISABELLE, ou SIBILLE DE BUSBACH, fille de Jean de Busbach, conseiller au Conseil provincial de Luxembourg, et de Dorothee de Wiltheim. Christophe de Wiltheim, dont mention au N° XXIV, lui dédia la vie de sa mère, rappelée à l'article concernant Melchior de Wiltheim, N° XXIII.

Marguerite-Isabelle de Busbach fut l'épouse de Jean d'Arnoult, seigneur de Soleuvre, Differdange, Schengen, Meysembourg, Biltbourg, Besch, Beuren, etc.

Jean d'Arnoult, licencié en droit, fut d'abord admis, le 17 avril 1635, comme avocat postulant au Conseil provincial de Luxembourg. Nommé ensuite substitut du procureur-général, par lettres-patentes du 28 avril 1646, il fut plus tard promu au rang de conseiller lettré, et enfin, le 27 octobre 1669, à celui de président, par suite de la démission de Jean-Mathias Arnoult, sire de Schengen, son père. Il occupa cette dernière charge pendant plus de cinquante ans. Ses mérites lui firent obtenir le titre de chevalier.

Comme ce Jean d'Arnoult est un des ascendants des barons de Soleuvre encore existants de nos jours, et que conséquemment notre Notice sur la famille de Wiltheim doit les comprendre, nous nous croyons en devoir de mentionner encore son père, qui est le premier de cette famille, distinguée surtout dans la robe, dont on possède des documents :

Jean-Mathias Arnoult<sup>1</sup> était originaire de Montmédy, si l'on en croit l'assertion de l'ouvrage

<sup>1</sup> Jean-Mathias ou Mathieu Arnoult, licencié ès droits, avocat postulant au Conseil provincial de Luxembourg, fut nommé conseiller lettré au même conseil, par lettres-patentes du 4 février 1617.

intitulé: *Viri illustres Luxemburgenses*. Il était seigneur de Schengen, Besch et Beuren, et florissait en 1649. Il avait obtenu le titre de docteur en droit, et fut conseiller du roi d'Espagne et président du Conseil provincial de Luxembourg.

Le manuscrit des *Viri illustres* ajoute, que son fils succéda aux charges de son père, lorsque celui-ci se trouva cassé par l'âge; que tous deux ont légué, du consentement de Félicité de Laittre, belle-fille de Jean-Mathias, et épouse du seigneur de Limouzin, commandant d'Arlon, quatre arpents de vignes, et un petit fonds de terre, situés à Wormeldange, au petit séminaire de Luxembourg; et que le fils (Jean, que le manuscrit des *Viri* nomme par erreur Mathias), de concert avec son épouse, Marguerite-Sibille de Busbach, fille du conseiller de Busbach, ajoutèrent encore à ce don une somme de deux cents écus.

Jean-Mathias Arnoult avait épousé Elisabeth de Schellert.

XVI. CHRISTOPHE D'ARNOULT, chevalier, fils puîné de Jean d'Arnoult, président du Conseil de Luxembourg, et de Marguerite-Isabelle de Busbach. Il était seigneur de Keyl, Bubange, Meysembourg et Boubourg, et succéda à son père, dans la charge de président du Conseil, dès l'année 1694.

Le 26 décembre 1716 il fut, par lettres-patentes de Charles VI, créé baron, avec son frère Charles-Guillaume (N° XVII), avec faculté de prendre le nom de la seigneurie de Soleuvre, et d'écarteler ses armes avec celles de ladite seigneurie; et ce en considération de ses services, et de ceux rendus par son père, Jean d'Arnoult, et par son aïeul, Jean-Mathias, dont nous avons parlé à l'article qui précède.

Les armes des barons d'Arnoult et de Soleuvre sont par conséquent : écartelé, au premier et quatrième d'argent, à la croix de Bourgogne, cantonnée de quatre lionceaux, le tout de gueules, qui est d'Arnoult, et au second et troisième d'or, au lion de sable, armé et lampassé de gueules, la queue fourchue, nouée et passée en sautoir, qui est de Soleuvre. L'écu timbré d'une couronne de comte, et supporté par deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, par concession dudit jour,

26 décembre 1716. — Il avait épousé *N. N.*, qui ne lui donna qu'une fille unique.

Christophe d'Arnoult mourut le 30 janv. 1746, jubilaire de présidence du Conseil provincial de Luxembourg.

**XVII. CHARLES-GUILLAUME D'ARNOULT**, chevalier, seigneur de Schengen, Beaurepate (Berbourg), Soleuvre et Differdange, était fils aîné de Jean d'Arnoult, et de Marguerite-Isabelle de Busbach, dont mention au N° XV.

Il fut membre de l'état noble du Duché de Luxembourg, et capitaine dans le régiment de Herman, marquis de Baden, pour Charles II. Il obtint, de même que son frère Christophe, dont nous avons parlé à l'article XVI, le titre de baron, pour lui et ses hoirs, mâles et femelles, par lettres-patentes de l'empereur Charles VI, en date du 26 décembre 1716, en reconnaissance de ses services, et de ceux rendus par son père et son aieul. Ses armes sont les mêmes que celles de Christophe, son frère; nous les avons blasonnées au N° XVI qui précède.

Charles-Guillaume, baron d'Arnoult et de Soleuvre, avait épousé *Anne-Marie de Linden*.

**XVIII. ALPHONSE-DOMINIQUE, BARON D'ARNOULT ET DE SOLEUVRE**, seigneur de Soleuvre, Differdange, Berbourg, etc., était fils aîné de Charles-Guillaume, et de Anne-Marie de Linden, qui précèdent (N° XVII). Il avait épousé *Régine de Metzenhausen*, dame de Linster.

La famille de Metzenhausen est très-ancienne, et a produit plusieurs personnages distingués, entr'autres :

1° *Jean de Metzenhausen*, seigneur de Linster, archevêque-électeur de Trèves, en 1531.

2° *Théodore de Metzenhausen*, conseiller du roi, et vice-gouverneur du duché de Luxembourg, en 1532.

3° *Guillaume de Metzenhausen*, doyen du chapitre de Trèves, en 1633, etc., etc.

**XIX. CHRISTOPHE-ANTOINE, BARON D'ARNOULT ET DE SOLEUVRE**, était fils aîné de Alphonse-Dominique, et de Régine de Metzenhausen.

Il fut seigneur de Berbourg, Schengen, Soleuvre, Differdange et Linster, et avait épousé *Marie-Antoinette de Blanchart*, du Châtelet.

La famille de Blanchart, du Châtelet-Haut, près de Habay, est très-ancienne, et a produit plusieurs personnages distingués; un entr'autres, qui est rappelé dans l'ouvrage des *Viri illustres Luxemburgenses* :

1616, *Jean de Blanchart*, Luxembourgeois, prévôt du comté de Wiltz, fait don à la Compagnie de Jésus d'une somme de neuf cents florins de Brabant, pour contribuer à la construction de l'église de la Compagnie à Luxembourg.

Les archives du Conseil provincial de Luxembourg font en outre mention de deux autres Blanchardt :

1° En 1645, *Antoine Blanchardt* est nommé, par lettres-patentes du 20 février, receveur des exploits du conseil;

et 2°, en 1650, *Jean-Guillaume Blanchardt*, licencié en droit à Dôle, fut reçu avocat au même conseil.

Ces deux personnages sont-ils de la famille dont il est question ici?

**XX. WILLIBRONDE-JOSEPH-IGNACE, BARON D'ARNOULT ET DE SOLEUVRE**, seigneur de Larochette, était fils puîné de Alphonse-Dominique, et de Régine de Metzenhausen.

Il a présenté ses quartiers de noblesse au Conseil provincial de Luxembourg, qui les a enregistrés en 1753. L'original de ce document se trouve à Berbourg, entre les mains de M. le baron d'Arnoult et de Soleuvre.

**XXI. CHARLES-MICHEL-EMMERIC, BARON D'ARNOULT ET DE SOLEUVRE**, fils de Alphonse-Dominique, et de Régine de Metzenhausen, fit enregistrer ses quartiers au Conseil de Luxembourg, en 1759.

**XXII. GUILLAUME DE WILTHEIM**, fils aîné de Nicolas Wiltheim, et de Catherine Cremelin (N° I), est rappelé comme frère de Jean de Wiltheim, greffier, dans l'acte d'anoblissement de la famille, sous la date du 13 novembre 1627.

On ne connaît de lui aucune particularité ultérieure.

XXIII. MELCHIOR DE WILTHEIM, fils de Guillaume de Wiltheim.

Il n'y a que *Merjai* qui le fasse frère de Jean, greffier du Conseil : la chose ne nous semble pas possible. En effet, Melchior mourut le 6 janvier 1621, à l'âge de cinquante ans; il était donc né en 1570 ou 1571. Mais Nicolas Wiltheim, qui serait son père, suivant l'assertion de Merjai, est mort en 1563 ou 1564, ce qui forme un anachronisme frappant. Du reste, l'*arbre généalogique de la famille Tesch*, qui descend de celle des de Wiltheim, le fait fils de Guillaume, et petit-fils de Nicolas, ce qui aussi est bien plus vraisemblable, et même prouvé tacitement, puisque la rectitude de cet arbre généalogique est reconnue, attendu qu'il a été dressé pour prouver les droits des Tesch à la jouissance de la bourse d'étude fondée par Christophe, fils de notre Melchior.

Melchior de Wiltheim épousa le 23 janvier 1600 *Marguerite de Busbach*, fille de Christophe, conseiller sous Philippe II, et de Marguerite Drouzman, ou Dronckman, de Trèves, née le 20 janvier 1579.

Cette dame fonda en 1627, le monastère de Sainte-Claire, dit de la Congrégation de Notre-Dame, à Luxembourg, et elle s'y retira, sous le nom de *Sœur Monique*, le 15 août 1634. Elle y mourut le 10 septembre 1651, en odeur de sainteté, à l'âge de septante-deux ans.

De son mariage naquirent huit enfans, dont cinq moururent en bas-âge. Son fils Christophe (voir N° XXIV) a écrit sa vie édifiante, qui fut imprimée in-12, à Namur, en 1705.

Nous avons déjà parlé de la famille de Busbach sous les N° XI et XV de ces Notes; nous n'y reviendrons pas.

Quant à la famille Drouzman, voici ce qu'en disent les *Gesta Trevirorum*, chapitre 295 : En 1567, *Pierre Dronckman*, ou *Drouzman*, père de Marguerite, et grand-père maternel de Marguerite de Busbach, était secrétaire et premier échevin de la ville de Trèves. Cet homme, bien que simple et peu versé dans les affaires, était parvenu à se rendre l'oracle du Sénat de la ville. Lorsque sous

l'archevêque Jacques III, il se fut aperçu qu'il ne pouvait remporter que peu d'avantages par les armes, et rien par le droit, il se retira à Luxembourg. Les Luxembourgeois, soit qu'ils eussent été trompés par sa corpulence, ou plutôt sa suffisance, soit par haine contre les Trévirois, l'employèrent incontinent dans les grandes affaires et dans les ambassades, jusqu'à ce qu'ils se fussent assurés que les Trévirois n'avaient rien perdu à son départ. Pierre Drouzman mourut en 1587.

Les archives du Conseil provincial de Luxembourg parlent encore d'un *Philippe Dronckman*, reçu le 1<sup>er</sup> octobre 1588, au nombre des avocats du conseil. Ce Philippe Dronckman serait-il fils de Pierre?

XXIV. CHRISTOPHE DE WILTHEIM, fils de Melchior, et de Marguerite de Busbach, se fit jésuite le 26 septembre 1628. Il a écrit en 1663 la vie de sa mère, sous le nom de sœur Monique de Busbach; elle a été imprimée à Namur en 1705 (voir le N° XXIII).

Christophe de Wiltheim eut plusieurs missions, et fut aumônier dans les armées. Il fonda en 1633, à Luxembourg, la bourse d'étude dite de Wiltheim. Il avait à cet effet affecté un verger provenant de son patrimoine maternel, et situé à Luxembourg, pour l'entretien d'étudiants pauvres, au séminaire d'écoliers. Il paraît que cette donation produisit un capital de quinze cents écus, l'écu compté à trente sols du pays, ou deux francs quarante centimes, ce qui fait une somme de trois mille six cents francs. D'après un codicille, ou lettre subséquente, de l'année 1654, interprétative de l'acte de donation, *il établit que les étudiants de la famille de Wiltheim auront la préférence pour la jouissance de cette bourse, s'ils en ont besoin; en seconde ligne viennent les enfans de la ville de Luxembourg, et enfin ceux des environs.*

Voici du reste l'ACTE DE FONDATION DE LA BOURSE, ET LE CODICILLE. L'expédition originale, ou copie authentique du premier, écrite sur la première page d'une grande feuille de parchemin, *in plano*, par G. Rang, notaire à Luxembourg,

avec le cachet du ci-devant magistrat de la ville, imprimé sur cire verdâtre, y appendu, repose parmi les minutes de feu M. le notaire Cuno<sup>1</sup>, de cette ville, déposées chez M. le notaire Majorus, et le second se trouve aux archives de l'administration provinciale :

DONATIO INTER VIVOS,  
*sive fundatio stipendii in Seminario Luxemburgensi, facta anno 1633, a R. P. Christophoro Wiltheim, Soc. Jesu. sacerdote.*

Wir Richter und Scheffen der Stadt Lügemburg, thun kund und bekennen öffentlich hiemit diesen Brieff gegen jedermeynlichen, denen solcher vorkommt zu sehen, lesen oder hören lesen, das ahn heut dato eingesezt, vor uns eigenpersönlich erschienen und gestanden ist, Magister Christophorus Wiltheim, weylant des Ernster, und hochgelehrten Herrn Melchior Wiltheim's, der Rechts Licentiat, zeitweils der Königlichen Regierung alhie Advocat seligen Sohn, Religiosus der Societät Jesu, welcher öffentlichen erklärt, dass nachdem er macht und gewalt von dem hochwürdigem Herrn Patre Provinciali selbiger Societät, über seine albereit mütterlichen seithen hero ererbten gütern seines gefallens zu disponiren empfangen, so derselb uns vorgelegt, undt von Wort zu Worten hernach folget „Ego infra scriptus Societatis Jesu in Gallo-Belgicâ Provincialis, potestatem facio magistro Christophoro Wiltheim, dicte Societatis Religioso, disponendi de omnibus et singulis suis bonis maternis, sive Donatione inter vivos, sive causâ mortis, aut alio quovis modo, prout ei ad majorem Dei gloriam videbitur. In quorum fidem has manu propria

<sup>1</sup> Cet acte fut, avec les autres titres de fondation des diverses bourses d'étude attachées à l'Athénée royal grand-ducal de Luxembourg, déposé le 20 mars 1823, par feu le vénérable M. Henri-Dominique de Neunhouser, pour lors curé et provicaire à Luxembourg, président de la commission d'administration de l'Athénée, entre les mains de feu M. le notaire Cuno, pour rester annexé à ses minutes, et afin de pouvoir par lui et ses successeurs, en être délivré aux parties intéressées les expéditions et renseignements nécessaires. (Extrait de l'acte de dépôt.)

subscriptas, et officii nostri sigillo munitas. Deditur Valencenis, quinto Januarii 1633. Ita erat subscriptus Joannes Lobesius, etc. undt mit desso Provincialen Insezel besiegelt zc. als heit er dem Rathe Christi folgen wollen, in dem er sagt man solle das seinige verkauffen und alles under die Armen austheilen, deme zufolge derselb bester formen mass undt gestalt als er das vermög geist und weltlichen rechten, und nach Lands und diesser Stadt Gebrauch ahm kräftigsten und beständigsten immer thun soll kan oder mage, cedirt und übergeben, cedirt und übergibt auch hiemit und in kraft dieser per donationem inter vivos, erblich und immermehr zu ewigen Tagen und Jahren unwiderrücklich den obern Baumgarten, gelegen binnet dieser Stadt zur einerseits der Herrn Franciscaner Garten, zur andern seiten nehem einem kleinen Gäßlein und der Herrn licenciaten Hillbergers garten, obenher zu uff die Neugass, und unten wider der Frauen Witwe, weylant des verstorbenen Herrn licenciaten Teuls seligen Garten, so von diesen abgetheilt ist stoffend, so vor funfzehn hundert daler in der Erbtheilung ästimirt und angenommen worden, dessen auff und eingang zur neuen Gassen gehet, „zu nutz des Seminarii so alhie in dieser Stat Lügemburg irtgericht werden solle, under der Direction des Ehrwürdigen Herrn Patris Rectoris Collegii Societatis Jesu hieselbst zur underhalt der armen Studenten, welche Theologiam moralem oder casus conscientie in hiesigem Collegio hören oder sonst andre Schoulen alhir frequentiren werden, nach bescheidenheit eines Ehrwürdigen Herrn Patris Rectoris alhie, so zur Zeit ist, oder künftig sein wirdt.“

Zedoch mit diesem Gebinge als nemlich, dass obwohl seine frauwe Mutter Margaretha von Bussbach, weylant das Herr Bos, verstorbenen Herrn advocaten Melchioren Wiltheim's seligen nach verlassenen Witib jetzt undt Profes der Congregation unserer lieben Frauen zur heiligen Dreyfaltigkeit alhie in irem den 23 Julii dess abgelauffenen 1632 jahrs aufgerichtem Testament obg. oberen baumgarten in der Neugassen, vor und umb eine summe geltis von funfzehn

hundert dalern, den daler zu Dreißig Stüber gerechnet oder sonst gangbare Pfandschafft denn Herrn Johann von Busbach des hochlöblichen Kayserlichen Kamergericht zu Speyr beyßern Irem Brüdern legirt und verlassen, und desselben Gartens legatum hernacher am zweiten Septembris 1632 wohlbedächtlich reocirt und mehrg. Gartens disposition per codicillos ihrem Sohn Magistro Christoph. Wiltheim, Religioso Societatis Jesu, genslichen anheimb gestellt und ubergeben, gestellt, seinem Gefallen nach damit zu schalten und zu walten, so heut er jedoch auf freundlicher wohlneigung und gebührendem respect den er gegen wohlgr. Herrn beyßern, als seinen vielgeehrten Herrn Oheimb traget, denselben garten nochmalen vermisch erlegung obg. Sonnen, nemlich fünfzehn hundert Lügemburger Daler oder Sulzische pfandschafft Einraumung so ihnen Herrn Beyßern zugetheilt worden, anerbotten jedoch mit diesem Gebinge, dass er sich erklar, mehrbefagte Sonnen der fünfzehn hundert dalern oder Sulzische pfandschafft in solchem Werth, zu geben, oder dieselbe Sulzische Pfandschafft einräumen, oder solche somme Geld behrerlege, alles innerhalb dreyen monaten von heut dato anzurechnen, und bis künftigen Neuenjahrestage 1634 inclusivè. Im fall aber underdessen vorg. Summe nicht solte gang und richtig von iem erledigt, oder die Sulzische pfandschafft zu handen gestellt oder eingeräumt werden, solte diss anbieteten revocirt, nichtig und kraftloß sein und gehalten werden, und obg. garten dem Seminario verbleiben. So aber gegen zuversicht das Seminarium seinen fortgang gewinnen würde, solte die Nützbarkeit desselbigen gartens so ein Herr Pater Rector alhie, mit intervention gemeltes Herrn Procuratoris gualis bestes fleißes es seyn mit verkauffung oder Verlassung selbigen Gartens verschaffen wirdt (wie er magister Wiltheim dan ihnen hiemit Volkommen macht undt gewalt zustellet, und zugestellt haben will.) den armen studenten so aus dieser Staat gebürtig, oder in mangel deren, den nechsten ahn dieser Staat gebürtig, Einen, zween oder mehren nach Discretion und wohlbelieben ermalter Herrn patris Rectoris die-

ses Collegii außspendirt werden solle, welches alles durch jetzigen Herrn patrem Rectorem und Ihrer Königl. Majest. Herrn Substitutum Procuratorem gualis und dero successores alles im Namen des Seminarii und obgr. armen also angenommen worden, und nach dem obgr. M. Christoph Wiltheim donatoris will und Maitung ist dz. gegenwärtige donationiren vollen und gewissen effect erlange und dz. in diesem fall keine gewöhnliche Ceremonien undt formalitäten hinderlassen werden, hat derselb erklärt und nochmalen hiemit durch diese donation erklären thut, dz. er sich genslichen und zumahl vielgr. gartens enteufert und enterbt sowohl des Domini als possession desselbigen und dessen hinausten gangen und ermelten Herrn patrem Rectorem und Herrn substitutum procuratorem gualis nomine pauperum und in tali qualitate obsteht damit anerbet und in possessionem gesetzt undt hiemit einsetzndt, auch darüber gebürnde Verzug und Ufftrag mit Mund, Hand, holtz und Hals wie Land und alhie staaträuchig, vor unss richter und scheffen darüber gethan traumlich ohngefehr, Unkundlich dessen haben wir Richter und scheffen uff bit und begeren des donatoris diese donation durch unseren differ zeit committirten staatsgerichtschrreibern nicht allein unterschrieben, sondern und zu mehrer bekräftigung dieser staat Lügemburg Insiegel wissentlich heran hangen thum. So geben wirdt zu Lügemburg ahn 27 Septembris des Jahrs unserer widerbrachter seligkeit ein tausent sechs hundert dreißig und drey.

G. RANG, nots., avec paraphe.

CODICILLUM,

sive *Littera quæ interpretantur fundationem Bursæ in Seminario Luxemburgensi, script. anno 1654. a R. P. Christophoro Wiltheim, Soc. Jesu sacerdot.*

Ego Christophorus Wiltheim Soc<sup>us</sup> Jesu sacerdos, attestor illam meam mentem, ac intentionem fuisse quando fundavi bursam in seminario Luxemburgensi, anno 1633. ex hæreditate meâ, in capitali summa 2250 florenorum Brabantiorum.

1° ut aleretur in seminario prædicto *pauper aliquis scholaris natus honestis catholicis parentibus pro rata portione annui censûs.*

2° ut si quis nominis et familie Wiltheimianæ ista bursa egeret aliis præferatur, dein alii consanguinei donatoris.

3° quod si census annuus non sufficiat ad alimentum bursarium, aliquot annis accumulatur, dum satis sit.

4° quod si seminarium dissolveretur, prædicta pecunia reapplicatur ad usum bonumque pauperum scholarium R<sup>di</sup>. P. Rectoris Collegii Luxemburgensis interventu et administratione, prout in litteris donationis habetur. Hæc autem, ut majorem auctoritatem habeant, R<sup>do</sup>. Patri Præposito provinciali Gallo-Belgicæ Soc<sup>ie</sup> Jesu Superiori meo, approbanda trado humillimè. Scripsi Luxemburgi 20 Julii 1654.

Signatum CHRISTOPHORUS WILTHEIM  
Soc<sup>ie</sup> Jesu sacerdos.

Vidit et probavit.

Signatum Petr. PENNEG.

Luxemb. 23 Julii.

XXV. CHRISTOPHE DE WILTHEIM, rappelé comme fils de Guillaume, et neveu de Jean, greffier du Conseil, dans l'acte d'anoblissement de la famille, du 13 novembre 1627.

On ne connaît de lui aucune particularité.

XXVI. ADOLPHINE DE WILTHEIM, abbesse de St<sup>e</sup>-Claire à Trèves, en 1640, était vraisemblablement de notre famille de Wiltheim. Nous avons cru pouvoir l'admettre comme fille de Christophe (N<sup>o</sup> XXV), et petite-fille de Guillaume, en ayant égard aux dates; cependant il n'y a rien de certain à cet égard, puisqu'elle pourrait tout aussi bien être l'une des deux filles de Jean de Wiltheim, greffier du Conseil provincial de Luxembourg, qui se firent religieuses, comme nous l'avons insinué d'après le texte positif de l'ouvrage intitulé : *Viri illustres Luxemburgenses* (voir du reste le N<sup>o</sup> XIII).

XXVII. HUBERT D'HAMM, ou D'HAEM, de Bittbourg, était fils de Jean, clerc-juré de Bittbourg, et de Anne de Wiltheim, petit-fils maternel de Guillaume, et arrière petit-fils de Nicolas Wiltheim.

Il accompagna l'Empereur depuis Vienne, jusqu'en Espagne, en qualité de vice-orateur. Il fut conseiller des rois Ferdinand II et III, et résidant à la cour du Cardinal-Infant, à Bruxelles. Il mourut en 1642, à Hambourg, aux îles de Flandre, pendant son voyage auprès de l'archiduc Léopold.

Les archives du Conseil provincial de Luxembourg rappellent encore,

1° *Martin d'Haem*, de Saint-Vith, licencié en droit à Louvain, admis par le conseil au nombre de ses avocats, le 9 avril 1737.

2° *Bénigne d'Haem*, de Mont-Médy, licencié à Louvain, admis comme avocat, le 7 février 1782. — Appartiennent-ils à cette famille?

XXVIII. JEAN-LÉONARD GIRICH, fils de Nicolas, clerc-juré de Bittbourg, et de Lucie Birthon, qui elle-même était fille de Adam Birthon, échevin et clerc-juré de Bittbourg, et de Susanne d'Hamm, ou d'Haem, petite-fille de Jean, clerc-juré de Bittbourg, et de Anne de Wiltheim, et arrière petite-fille de Guillaume de Wiltheim.

Il épousa *Claudine de Tournon*, fille de Claude, conseiller au Parlement de Besançon, et petite-nièce du cardinal de Tournon.

XXIX. CHARLOTTE-ÈVE, BARONNE D'ARNOULT ET DE SOLEUVRE, fille de Damien-Henri, et de Ève de Coppons, qui elle-même l'était d'un grand d'Espagne. Elle fut l'épouse de *François-Joseph, baron de Waha*. C'est dans la personne de ce dernier, que la famille des barons de Waha a été alliée à celle des barons d'Arnoult et de Soleuvre.

François-Joseph, baron de Waha, naquit à Baslinster, près de Tirmont, et était fils de Dominique-Herman-Théodore de Waha, et de Anne-Charlotte de Waha, de Magery, née de même à Baslinster.

Cette famille a été connue dès l'année 1400;



elle possédait alors la seigneurie de même nom, près de Marche.

---

XXX. N. était fille unique du baron d'Arnoult et de Soleuvre; elle contracta deux alliances, d'abord avec la famille des *comtes de Custine*, de Wiltz, et ensuite avec celle des *Mohr de Waldt*, toutes deux originaires du pays de Luxembourg, et connues depuis plusieurs siècles. — Ses deux enfans, *Théodore* et *Marie-Thérèse*, entrèrent dans les familles de *S<sup>te</sup>. Aldegonds*, et d'*Imécourt*;

rette dernière succéda à celle des comtes de Custine, dans la hiérarchie des seigneurs de Wiltz.

---

XXXI. ANNE-CLAIRE GIRICH, fille de Nicolas, clerc-juré de Bittbourg, et de Lucie Birthon, fut l'épouse de *Jean Schaack*, échevin de Bittbourg.

Cette dame est l'ascendante, ou souche commune, au 5<sup>me</sup> degré, de la génération actuelle des familles *Wollenstein*, de la *Fontaine*, *Tesch*, *Baptiste*, *Laeis*, *Bocholtz* et *Flesch*.

FIN.



## ADDITIONS ET RECTIFICATIONS.

Notre *Notice historique* sur les DE WILTHEIM était déjà imprimée, lorsque des recherches ultérieures nous procurèrent de nouvelles découvertes touchant plusieurs branches de cette famille : nous nous croyons ainsi en devoir de les consigner. Nous saisissons en outre cette occasion pour témoigner nos remerciemens publics à MM. Emmanuel, baron d'Huart, Lamort, imprimeur, Adolphe de Martiny, rentier à Meix-devant-Virton, Alesch, bourgmestre à Weiler-la-Tour, et Schmit, secrétaire communal à Niederaanven, pour l'empressement qu'ils ont mis à nous fournir tous les documens qu'ils avaient devers eux, et qui pouvaient nous intéresser.

*Addition à l'art. I des Explications et éclaircissemens* du texte, page 9. (Cases 1 et 3 de l'arbre de ligne.) — Un arbre de ligne de la famille de Wiltheim, que M. le baron d'Huart a mis à notre disposition, nous indique un ascendant jusqu'ici inconnu, de Nicolas Wiltheim. Il portait nom de :

GUILLAUME WILTHEIM, vivant en 1470 échevin de St-Vith, et mort en 1540. Il avait épousé N. de Greisch, de Luxembourg.

Le document que nous consultons, le dit père de *Nicolas*, que nous avons d'abord adopté comme souche de la famille; cependant le même document lui attribue la qualification de noble, en faisant précéder son nom de la particule *de*, ce qui pourrait en quelque façon concorder avec la même qualification que nous voyons prendre par *Jost Henri de Wiltheim* (1576), ainsi qu'il est dit à l'art. II du texte, si plus tard, en 1627, Jean de Wiltheim, petit-fils de notre Guillaume, n'avait pas reçu des lettres-patentes de noblesse, comme on le voit à l'art. II du texte.

Guillaume de Wilheim a eu plusieurs enfans,

disent nos documens, entr'autres deux fils du nom de *Nicolas*. Mais, en confrontant les dates, nous avons trouvé que l'ainé ou le prétendu ainé de ces deux *Nicolas* ne peut avoir été que le fils du second *Nicolas*; nous n'en parlerons ainsi que dans nos additions à la descendance de notre *Nicolas*, que nous avons d'abord pris pour le plus ancien ascendant connu de la famille.

Nous venons de dire que Guill. Wiltheim a eu plusieurs enfans; nous en avons découvert deux : NICOLAS, qui est rappelé à l'article I du texte, et MARIE-MADELAINE, qui fut l'épouse de N. Fautz, échevin de Trèves. Nous n'avons rien appris d'ultérieur touchant ce dernier mariage.

Quant à NICOLAS, qui semble avoir été l'ainé, nous avons précisé les particularités qui le concernent, à l'article I de notre texte.

*Addition à l'art. II.* (Cases 2, 3, 4, 19 de l'arbre de ligne.) — Du mariage de *Nicolas Wiltheim* avec *Catherins Crémolin*, naquirent six enfans : GUILLAUME (art. XXII—case 2), NICOLAS (case 3), JOST-HENRI (case 3), MELCHIOR (case 3), HUBERT, et enfin JEAN (art. III—case 4).

GUILLAUME (case 2), dont il est question à l'article XXII du texte, paraît avoir été l'ainé. Nous n'avons, dans nos nouvelles recherches, rien découvert qui pût le concerner, si ce n'est que ADOLPHINE DE WILTHEIM (art. XXVI—case 19), que nous avons prise pour sa petite-fille, ne l'est pas, tandis qu'elle est fille de *Nicolas* dont nous allons parler.

NICOLAS WILTHEIM, que nous n'avons fait qu'indiquer dans le texte, art. II, sous l'année 1573, avait épousé *Catherins Brenner, de Nalbach*, fille de Jean, et de Jeanne de Raville, née en 1517, et † 1615, à l'âge de 98 ans; elle a été enterrée à Mondorff.

De cette union naquirent MARGUERITE et ADOL-

PHINE. Adolphine Wiltheim était abbesse aux pauvres Clarisses de Trèves, en 1640. (Art. XXVI—case 19.)

Marquerite († 1636), au contraire, fut mariée 1<sup>o</sup> à Leonard de Pauly, et 2<sup>o</sup>, en 1600, à Jean Flesgin.

Du premier mariage naquit une fille, du nom de APOLINE (de Pauly), mariée le 4 avril 1622 à Michel de Schlecht, auquel elle donna deux filles, dont les noms et la postérité, ainsi que les alliances, nous sont inconnus.

En secondes noces, comme nous l'avons vu, Marguerite de Wiltheim fut unie à Jean Flesgin, seigneur de Putlange, Mondorff, Hassel, Rumlange, Contern, etc., fils de Jacques et de Jeanne de Neumetzler. Lorsqu'il épousa Marguerite Wiltheim, Jean Flesgin était veuf de N. Dommal, qui lui avait donné une fille, Marguerite, mariée trois fois : dans ces alliances diverses entrèrent les de Marcin, les Wiltius, les Gobelinus, les de Geisen, les de Blochhausen, les marquis de Willers de Bourgesche-Bouzonville, les barons d'Huart et, enfin, les de Limpach. Ces différens personnages ne nous intéressent pas directement ici, vu que Marguerite Flesgin n'était pas la parente directe des Wiltheim.

Du second mariage de Jean Flesgin (avec Marguerite Wiltheim) naquit un fils, GUILLAUME FLESGIN, né en 1613, et qui fut seigneur de Hassel, Contern, Rumlange, etc., bailli en chef du comté de Roussy pour les comtes de Manderscheid-Gérolstein; il épousa en 1640 Anne-Madelaine de Feyder, fille de Gaspard, justicier féodal du comté de Vianden, et d'Anne de Brocard.

Du mariage de Guillaume Flesgin naquirent plusieurs enfans, entr'autres PHILIPPE-HERMAN, qui fut anobli en 1680. Il naquit le 4 janv. 1655, fut seigneur de Goudelange, Trantingen, etc., et épousa, le 5 octobre 1689, ANNE-MARIE DE CHÉRISSEY, sa cousine, fille de Anne-Marie de Wiltheim, et de Nicolas de Chérissey. Pour leur postérité, nous renvoyons à nos additions à l'article VI.

Quant aux autres frères et sœurs de Philippe-Herman de Flesgin, aucun n'a laissé postérité: ENGLEBERT, l'aîné, est mort en 1664, à l'âge de 22 ans; MARIE-SALOMÉ fut religieuse à la Congrè-

gation à Luxembourg, † 1690, JEAN-PIERRE, né 1663, † sans postérité, et enfin neuf autres fils, † † ayant achevé leurs études, mais sans état comme sans alliance.

Quant à JOST-HENRI DE WILTHEIM (case 3) et à MELCHIOR WILTHEIM (case 3), nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit d'eux à l'art. II.

Pour HUBERT WILTHEIM, il fut marié à *Jeanno de Briamont* ou *Brialment*. Nous ignorons si de ce mariage est issue postérité.

Nous avons donné tous les détails désirables touchant JEAN DE WILTHEIM, à l'art. III (case 4).

*Addition* à l'art. III (case 4). — Les nouveaux documens que nous avons sous les yeux, disent que JEAN DE WILTHEIM a eu douze enfans. Nous n'en avons renseigné que onze dans notre généalogie; nous y ajouterons :

SUSANNE DE WILTHEIM, mariée à Jacques de Bauer ou de Baur, questeur et châtelain de Dasbourg. Nous ne savons si de ce mariage naquit postérité.

De plus, nous ajouterons que nous avons par devers nous un acte notarié, de l'année 1596, qui stipule les conditions de la vente faite par messire Georges, baron de Crérange et de Pittange, au profit de Jean Wiltheim, de sa part dans la Cour d'Anwen (Ober et Nieder-Anwen). De cette époque date le séjour d'une partie de cette famille à Senningen, village dépendant de cette Cour féodale.

Nous ferons remarquer subsidiairement, qu'un vieux registre des revenus des biens de la Cour d'Anwen, de 1632, parle de vignobles qui se trouvaient à cette époque à Senningen, et d'un endroit qui portait le nom de Weingarten (vignoble).

*Addition* à l'article VI (case 11). — La femme d'EUSTACHE DE WILTHEIM avait nom de Marie de Benninck, ce que nous ignorions d'abord.

D'une autre part, l'arbre généalogique n'indique que deux enfans d'Eustache de Wiltheim, JEAN-BAPTISTE et ANNE-MARIE. Les documens ultérieurs que nous avons eu l'occasion de consulter, nous en ont fait connaître un troisième, qui même paraît avoir été l'aîné de cette lignée. Il se nommait JEAN-MATHIEU.

Ce JEAN-MATHIEU DE WILTHEIM était licencié en droit et avocat au Conseil provincial de Luxem-

bourg. Il mourut en 1681, après avoir été marié trois fois : 1° à *El. de Mathelin*, 2° à *El. de Gressonich*, et 3°, le 22 août 1674, à *Maries-Pétronille d'Euari*, fille de Pierre, sire de Grimbiéville, et de Béatrix de Harre.

Du premier lit naquirent plusieurs enfans; nous ne connaissons le nom que d'un seul d'entre eux : c'est *MARTIN-IGNACE*, qui se disait : écuyer, seigneur haut-justicier d'Altweis en partie, moyen, bas et foncier de la Cour d'Anwen, en partie. Dans un acte autographe allemand, du 17 août 1740, il se dit *Ritter* (chevalier). Cet acte traite d'un échange de biens situés à Senningen, dans la Cour d'Anwen.

Ce fut ce Martin-Ignace de Wilhelm qui vendit le fonds sur lequel a été construite la papeterie de Senningen, pour et moyennant un cens annuel de 12 écus, comptés à 8 escalins chaque, payables à la St-Barthélemy.

En 1748, le 12 janvier, la propriété de la Cour foncière d'Anwen était partagée entre : Martin-Ignace de Wilhelm, Louis baron de Haen, le baron et les baronnes de Soleuvre, dont nous ferons mention dans nos additions à l'article XVII, la dame veuve de Prinot, née Marie-Jacob de Bergeroth, et Jean-Baptiste d'Anly, du chef de son épouse, dame Anne-Marie de Bergeroth, qui tous étaient de la famille de Wilhelm.

*MARTIN-IGNACE* naquit vers 1675, et épousa, le 10 mai 1699, *Anno-Marguerite de Simony*. Il habitait Senningen.

Du second mariage de *JEAN-MATHIEU DE WILTHEIM* naquirent *CHARLES* et *MARIE-ODILE*, dont nous ne connaissons que le nom.

Enfin, sa troisième femme lui donna : *MATHIEU-IGNACE*, né 1675, † 1689; *MARIE-ANNE*, née 1676, † 1679; *GILLES-FRANÇOIS*, né 1678, † 1689; *ANNE-MARIE-PÉTRONILLE*, née 1679, † 1682; *CATHERINE-PHILIPPINE*, née 1681. Nous ne savons si elle a été mariée et si elle a eu postérité.

Quant à *MARTIN-IGNACE DE WILTHEIM*, il laissa les neuf enfans qui suivent :

*FRANÇOIS*, né 1700; d'autres personnes le nomment *Jean-Gérard*.

*JEAN-BAPTISTE*, né 1702.

*FRANÇOISE-CATHERINE*, née 1704.

*PIERRE-GÉRARD*, né 1705.

*MARIE-RÉGINE*, qui était encore demoiselle vers 1758 et qui vraisemblablement mourut célibataire.

*JEAN-HENRI*, qui fut prêtre et curé à Weiler-la-Tour. Nous le voyons figurer dans des actes jusqu'à l'année 1765. Le 24 juin 1754, il fit donation entre vifs et irrévocable de ses biens, à sa sœur *Marie-Régine*. Il parle dans cet acte autographe des biens de la seigneurie et château de Senningen, aisances, jardins, rentes, chasse, pêche et autres droits en dépendans; le tout moyennant que *Marie-Régine* s'obligeât sa vie durant, de faire dire une messe pour toute la famille.

Le 2 mai 1764, il vendit à *Philippe-Jacques de Martiny*, seigneur de Weiler-la-Tour, son parent, ce qui lui compétait dans la mairie d'Altweis, Dahlem et Wellfrange. Dans cet acte il est dit que *Philippe-Herman de Flesgin*, seigneur de Gondelange et autres lieux, est l'aïeul de l'acquéreur.

Nous n'avons pu apprendre l'année de son décès; il repose dans l'église de Weiler-la-Tour.

*ANNE-MARIE-CÉCILE-JEANNETTE*, née 1716.

*JEAN-NICOLAS-SOPHI (sic)*, né 1718.

*JEAN-MICHEL*, né 1722.

Nous ne savons rien touchant ces personnages, et nous nous trouvons même dans un grand embarras pour pouvoir lier à l'un d'eux, *ANTOINE DE WILTHEIM*, dont nous avons parlé à l'article XIV, et qui descend cependant évidemment de l'un des deux derniers enfans de *MARTIN-IGNACE*; de sorte que nous sommes forcés de prier le lecteur de reporter ici ce que nous avons dit dans le texte (XIV) touchant ce personnage. Il paraît que cet Antoine de Wilhelm n'a pas été marié, ou du moins il n'a pas laissé postérité, et il fut sans doute le dernier du nom. Il habitait Senningen.

Pour ce qui regarde *JEAN-BAPTISTE DE WILTHEIM*, second enfant d'Eustache (case 30), nous renvoyons à l'art. XIV et à nos additions à cet article.

Enfin, l'arbre généalogique porte, case 32, que *ANNE-MARIE DE WILTHEIM*, troisième enfant d'Eustache, était enfant en 1636, sans autre indication.

Nos recherches ultérieures nous ont fait découvrir une belle et nombreuse postérité issue de cette dame.

*ANNE-MARIE DE WILTHEIM*, dame de Truntingen,

fut l'épouse de *Nicolas de Chérissey*, seigneur de Gondelange (et non Godelange, comme nous avons écrit à la page 13, col. 2, ligne 16 du texte), de Roussy, et de partie d'Altwiès et de Waldbredimus. Nicolas de Chérissey mourut en 1679.

De son mariage naquirent cinq enfans : EUSTACHE, RÈNE, JEAN-BAPTISTE, MARIE-ANNE et MARIE-REINE, comme nous l'apprend un acte de famille du 3 mars 1684.

Nous n'avons jusqu'ici rien trouvé qui eût trait aux trois premiers, qui moururent peut-être sans postérité.

MARIE-REINE fut l'épouse (10 juillet 1701) de *N. Pergener*, seigneur de Neuerbourg. Nous ne savons si elle a laissé postérité.

Quant à MARIE-ANNE, ou, suivant d'autres, Anne-Marie, elle naquit le 22 novembre 1667, et fut mariée le 5 oct. 1689 à son cousin, *Philipp-Herman de Flesgin*, anobli par lettres-patentes du 24 février 1680, et qui hérita des seigneuries de son père, Guillaume Flesgin et de Anne-Madeleine de Veyder, rappelés dans nos annotations à l'article II (postérité de Nicolas Wiltheim et de Catherine Brenner, *in fine*). En 1712, il était seigneur de Gondelange, Waldbredimus, Mondorff, Altwiès, etc.

De son mariage naquirent un fils et deux filles, comme il conste de deux actes, l'un de 1764, et l'autre de 1765.

Nous n'avons découvert aucune particularité touchant le fils, qui, à ce qu'il parait, fut le dernier de son nom.

Des deux filles, la première, ANNE-MARIE-ANGÉLIQUE, fut mariée à *Jean-Baptiste de Martiny*, seigneur de Weiler-la-Tour, Roeser, etc., conseiller provincial, † 1737.

De cette union est issu :

PHILIPPE-JACQUES DE MARTINY, seigneur de Weiler-la-Tour, Roeser, Merl, Aspelt, etc., lieutenant aux gardes Walonnes d'Espagne, majorès armées de S. M. Cath., † 1778. Il épousa *Marie-Jeanne Camille, marquise de Villers*, † 1793. Il en eut cinq enfans :

a. HENRI-GÉRARD DE MARTINY, né 1770; époux de *N. comtesse de Rosières*, qui vit encore à ou près de Versailles.

b. JEAN-CHARLES-ADAM-JOSEPH DE MARTINY, né 1772, époux de N. N.

c. ANNE-FRANÇOISE-REINE-SCOLASTIQUE DE MARTINY, née 1774, † 1792.

d. MARIE-CAROLINE-AUGUSTINE-JOSÉPHINE DE MARTINY, née 1775, † âgée de 16 jours.

e. JEAN-ADOLPHE-JOSEPH DE MARTINY, né en 1777, qui obtint ou acquit le château d'Aspelt, lieutenant de cavalerie dans le régiment de Kinsky au service de l'empereur, membre du corps équestre et des États provinciaux du Grand-Duché, † le 3 novembre 1823, à Luxembourg, étant capitaine de cavalerie et directeur du haras royal; il épousa 1<sup>o</sup>, le 21 octobre 1801, *Julie d'Olimart*, de Bettendorff, † 23 janvier 1812; 2<sup>o</sup> le 14 juillet 1814, *Elisabeth-Louise-Julie de Nounhouser*, née 15 février 1793, † en 1830.

Du premier lit naquirent :

1. JOSÉPHINE.
2. DOROTHÉE.
3. ANNETTE-OLIMPE-CAROLINE.
4. CAROLINE-MARGUERITE.
5. JEAN-CHARLES-ADOLPHE.
6. DOROTHÉE-ERNESTINE-CHRISTINE.

Du second lit sortirent :

7. PHILIPPINE.
8. MARIE-ANGE-FRANÇOISE.

f. MARIE-BABBE-JOSÉPHINE DE MARTINY, mariée en 1790 avec *Henri-Joseph de Tarragon*, qui mourut en 1792. De ce mariage naquit une fille, REINE, † âgée de quelques mois. — Cette dame vivait encore, douairière, en 1803. Après son décès, dont nous ne savons préciser la date, ses biens, y compris sa part dans la Cour foncière d'Anwen, échurent à la famille de Martiny, qui les aliéna.

On connaît encore à Senningen une maison dite *Woltens-Haus* (maison de Wiltheim), mais ce n'est point celle que la famille a habitée. Le nommé François Thines, dont la fille vit encore, et qui fut longtems le fermier des de Wiltheim (entr'autres en 1780 et après cette époque), ayant acquis de la famille de Martiny, de Weiler-la-Tour, qui les avait hérités de la v<sup>e</sup> de Tarragon, les biens-fonds de la ferme, avec la maison seigneuriale, qui était située près d'une chapelle (castrale), la démolit, et, avec les matériaux qui en provinrent, il en fit construire

une autre plus bas dans le village. C'est cette maison neuve qui porte aujourd'hui le nom de Wiltheim, suivant l'usage établi dans nos campagnes.

La seconde fille de Philippe-Herman de Flesgin et de Anne-Marie de Chérisey, et dont nous n'avons pu découvrir le nom, devint l'épouse de N. MARQUIS DE VILLERS, auquel elle donna trois enfans, dont deux filles et un fils : 1<sup>o</sup> MARIE-JEANNE-CAMILLE, que d'autres documens moins authentiques nomment Anne-Marie, qui fut alliée à JACQUES-PHILIPPE DE MARTINY, seigneur de Weiler-la-Tour, son cousin, rappelé plus haut avec sa descendance; 2<sup>o</sup> JEAN-ADAM, MARQUIS DE VILLERS, dont nous ne savons que le nom, et enfin, 3<sup>o</sup> ANNE-MARIE-CAMILLE marquise DE VILLERS, qui fut unie, le 17 février 1750, à *Jean-François-Henri-Gérard, chevalier baron d'Huart et de Jamoigne*, seigneur de Bulles, des deux Sornes, de Rodange, de Bertrange, de Dockendorff, etc., capitaine d'une compagnie des gardes Walonnes, colonel-propriétaire du régiment de la reine, major-général des armées d'Espagne.

De ce mariage :

1<sup>o</sup> JACQUES-PHILIPPE-JOSEPH, CHEVALIER BARON D'HUART, seigneur de Bertrange, et capitaine commandant un escadron de dragons d'Arberg, marié à sa cousine *Henriette de Dampont*, chef de la branche des barons d'Huart, dits de Bertrange.

2<sup>o</sup> CHARLES-ELISABETH-JOSEPH, CHEVALIER BARON D'HUART, né au château de la Sauvage, le 4 janvier 1756, seigneur de la Sauvage, des deux Soignes, de Bonneval, etc., lieutenant-colonel aux gardes walonnes, marié le 1<sup>er</sup> septembre 1786 à *Olympe-Louise-Séraphine, comtesse de Saint-Mauris-Châtenois*.

De ce mariage :

a) LOUIS-GÉRARD-JOSEPH-EMMANUEL, marié le 15 septembre 1818 à *Marie-Emilie-Julie, comtesse de Béthune Saint-Venant*, dont 4 fils, dont nous ne connaissons pas les noms.

b. VICTOR-PHILIPPE-AUG.-WALBURGE-JOSEPH, né au château de la Sauvage le 27 juillet 1800; marié le 19 avril 1831 à *Françoise-Adèle de Bony*, dont trois enfans.

c. EUGÈNE-LOUIS-JOSEPH, attaché à l'ambassade de France à Naples.

d. ANNE-PHILIPPINE-MARIE-JOSÉPHINE, mariée à *Pierre-François-Hercule, comte de Serre*, † 1824 ambassadeur de France à Naples, laissant un fils et trois filles.

3<sup>o</sup> HENRI-JOSEPH-ELOY, BARON D'HUART, chevalier du Saint-Empire et du Lion-Belgique, lieutenant-colonel de cavalerie, marié à *Philippine de Patoul*, chef de la branche des barons d'Huart de Jamoigne.

4<sup>o</sup> MARIE-JOSÉPHINE, mariée à *Louis-Auguste, marquis du Blaisel*.

5<sup>o</sup> LOUISE MARIE-JOSÉPHINE, mariée à son cousin *Louis, comte de Jaubert et l'Étang*.

*Addition à l'art. VII (cases 12 et 32). — MARIE DE WILTHEIM* fit son testament en 1667.

Nous disons dans l'arbre généalogique (case 32), que N. BINSFELD, fille de Christophe, fut l'épouse de *Jean-Georges de Ballonfeaux*, et que leur postérité nous est inconnue. Nous avons appris depuis que *Jean-Georges de Ballonfeaux*, devenu veuf, se maria en secondes noces avec *Jeanne-Philippine de Scouville*, veuve à son tour de JEAN-BAPTISTE DE WILTHEIM, rappelé à la case 30, et à l'article XIV de nos explications. Du premier lit naquit GEORGES, conseiller au conseil de Luxembourg, et du second, FRANÇOIS, qui fut seigneur d'Oetrange. Ils furent mariés tous deux, mais nous n'avons pu découvrir les noms de leurs épouses ni ceux de leurs enfans.

*Addition à l'article IX. (case 14.) —* Lorsque nous avons dressé notre arbre généalogique, nous ne connaissions encore aucune descendance de *Rutger ou Roger de Bergeroth*, qui fut seigneur de Bertrange, et qui était déjà mort en 1600, puisque sa seconde femme se dit veuve et douairière, dans un acte du 12 mai. — Les documens que nous avons découverts postérieurement, nous ont fait connaître 3 de ses enfans : 1<sup>o</sup> ANNE-MARIE, qui fut l'épouse de *Jacques d'Anly*, seigneur du Mesnil, officier de guerre, et seigneur de Bertrange et de la cour d'Awen en partie, par sa femme. Cette dame était veuve en 1716, comme il appert d'un acte de baptême de la paroisse de Hosterl, du 26 mars, où elle était marraine. Un acte de la même catégorie de 1713, fait mention de ANNE DE BERGEROTH, sans autre indication. Est-ce la

même personne ? C'est-ce que nous ne saurions déterminer, faute de preuves ; mais nous croyons pouvoir en douter. 2° MARIE-JACOB, qui fut unie à *Jean-Baptiste de Prinot*. En 1699 ce Jean-Baptiste de Prinot était encore mineur, puisque le 12 mai, son père, Arnoul-Louis, auditeur-général du Duché de Luxembourg, comparut dans un acte comme tuteur de son fils mineur. Le registre aux commissions du Conseil provincial de Luxembourg renferme sous la date du 11 décembre 1651, la transcription de lettres-patentes d'anoblissement, en faveur de Mathieu de Prinot, qui fut vraisemblablement le père d'Arnoul-Louis et l'aïeul de notre Jean-Baptiste. Enfin, un autre Jean-Baptiste obtint également des lettres de noblesse, transcrites sous la date du 5 octobre 1691.

Jean-Baptiste de Prinot laissa un fils sur lequel nous ne possédons aucune donnée.

3° La troisième fille de Bergeroth avait épousé *N. de Groisach*, auquel elle donna une fille qui fut unie à *N. de Banda*. Cette dernière union produisit un fils dont le sort ne nous est pas connu.

Ces différents personnages paraissent dans des actes publics entre les années 1693 et 1747 ; et Anne-Marie de Bergeroth y est mentionnée en 1716 en qualité de veuve. Nous ne savons pas si elle a laissé postérité.

*Addition à l'article XII (case 17).* — Lorsque nous avons construit l'arbre de ligne, nous ignorions si JEAN DE WILTHEIM fut marié ; nos recherches postérieures nous ont appris qu'il fut allié à *Odile d'Alscheidt*. Les 16 quartiers présentés lors du mariage de Jean-Mathieu de Wiltheim, (art. VI) avec Marie-Pétronille d'Huart, et que M. Emmanuel baron d'Huart, de Metz, a bien voulu nous communiquer en copie authentique, donnent pour enfans à Jean de Wiltheim : JEAN-MATHIEU et MARTIN-IGNACE ; nous n'en connaissons aucune autre particularité.

*Addition et rectification à l'art. XIV (cases 30, 32, 42 et 52).*

Tout ce que nous disons touchant *Antoine de Wiltheim*, est à reporter à l'article VI, et à rectifier dans le sens de nos nouvelles découvertes.

D'une autre part, nous devons rectifier une autre assertion de cet article : JEAN-BAPTISTE DE WILTHEIM

fut uni en premières noces à *Marguerite d'Hamm* (voir nos additions à l'art. XXVII), qui semble lui avoir donné ANNE-LOUISE ; et en secondes noces à *Jeanne-Philippine de Scouville*, et non Anne-Philippine, comme le porte notre texte.

Il devient évident par le testament de cette dame, et les deux codiciles qu'elle y ajouta (1709, 1719 et 1724), qu'elle survécut à Jean-Baptiste de Wiltheim, son premier mari, et qu'elle convola en secondes noces avec *Georges de Ballonfeaux*, veuf à son tour d'une demoiselle Binsfeld, puisque cette dame parle de *ses deux enfans*, FRANÇOIS DE BALLONFEAUX, sire d'Oetrange, qui était marié à l'époque de la rédaction du testament et des codiciles, et qui avait des enfans ; et MARIE-ODILE DE WILTHEIM, veuve en 1725, de *Emmanuel-Gilles de Mesmacre*, et non Messenmacher, comme nous avions d'abord écrit, seigneur de Loograve en Hainaut, né en 1644, le 25 décembre. Elle avait été mariée en 1683.

Jeanne-Philippine de Scouville mourut le 29 décembre 1725.

Jean-Baptiste de Wiltheim, comme nous venons de le voir, laissa de son mariage avec Jeanne-Philippine de Scouville :

MARIE-ODILE, que quelques actes nomment Anne-Odile.

ANNE-LOUISE DE WILTHEIM, issue du premier lit, fut unie à *Mathieu-Ignace de Villers-Masbourg*, seigneur du ban de Schassin et de Waldbredimus, comme il conste d'un acte du 11 mars 1724. Nous ne savons aucune particularité touchant ce mariage : peut-être pourrait-on en apprendre quelques-unes dans la famille de Villers-Masbourg, encore existante aujourd'hui ; mais nous n'en connaissons aucun membre.

Quant à MARIE-ODILE, elle fut, en 1683, comme nous le disions, l'épouse de *Emmanuel-Gilles de Mesmacre*, seigneur de Loograve, et capitaine d'infanterie. Sa femme lui survécut, puisque au décès de sa mère, en 1725, elle est qualifiée de veuve et douairière.

De ce mariage :

Dame ISABELLE DE MESMACRE, morte en 1750, le 13 avril, veuve et douairière de messire *Georges-Henri de Franckenberg*, vivant lieutenant-colonel



au régiment de Koenigssegg : lors de la célébration de son mariage, il n'était que capitaine.

Desquels naquirent :

a. JEAN-HENRI, lieutenant au régiment de Ligne, infanterie, au service de la reine de Hongrie et de Bohême;

b. FRANÇOIS-XAVIER, capitaine au régiment de Wolfenbuttel;

c. et d. Un autre fils et une fille.

Nous ne connaissons rien de la postérité d'aucun de ces quatre derniers personnages.

*Addition à l'article XV (case 34). — MARGUERITE-ISABELLE DE BUSBACH vivait encore en 1698, puisqu'elle comparait dans un acte de famille du 21 février de cette année.*

De nouveaux renseignements nous ont appris que l'époux de cette Marguerite-Isabelle de Busbach se nommait *Jean-Prospér d'Arnoult*, et non Jean simplement. Il était né en 1614, et mourut 1700. Son frère *Jean-Guillaume*, que nous ne connaissons pas d'abord, épousa, le 8 nov. 1633, Marie d'Huart, fille du président Jean-Gilles. Ils n'eurent pas d'enfants.

Avant de devenir la femme de *Jean-Mathias Arnoult*, père des deux personnages qui précèdent, *Elisabeth de Schellert* était veuve de Hartard de Laitre, mort en 1603.

CHRISTOPHE D'ARNOULT fat l'époux de *Barbe de Baillet, de La Tour*, fille du président du Conseil de Luxembourg, créé baron de Meysembourg le 26 décembre 1716.

*Addition et rectification à l'art. XVII (c. 43). — Dans notre arbre de ligne nous avons donné à CHARLES-GUILLAUME, baron d'Arnoult et de Soleuvre, douze enfans, dont huit nous étaient inconnus. Nos nouvelles découvertes nous en ont fait connaître deux d'entre eux, et appris le nom d'un troisième.*

a. WILLIBROD-JOSEPH-IGNACE (case 68), seigneur de partie de Larochette, que nous avions à tort placé au nombre des enfans de son frère aîné, Alphonse-Dominique.

Il a présenté ses quartiers au Conseil provincial de Luxembourg, qui les enregistra en 1753. L'original de ce document se trouve à Berbourg, entre

les mains de M. Christophe-Antoine, baron d'Arnoult et de Soleuvre.

Il conste des documens que nous avons consultés, qu'il avait épousé *Anno-Maria de Sterz*, dame de Perpurg : lui et son épouse vivaient en 1765. Son mariage eut lieu postérieurement à l'année 1713. Postérité inconnue.

b. MARIE-MARGUERITE-SIBILLE (case 75), unie à *N. marquis de Ville*.

c. MARIE-REINE, épouse de *N. comte de Corcorowa*. Elle fut douairière et habitait Sassenheim. Ces deux dames n'étaient pas mariées en 1731, et elles vivaient avec leurs époux en 1705.

MARIE-MARGUERITE (c. 75), MARQUISE DE VILLE, née baronne d'Arnoult et de Soleuvre, doit, comme Willibrord-Joseph-Ignace, être remontée d'une génération dans l'arbre généalogique; elle était fille de Charles-Guillaume, et non de Alphonse.

*Rectification à l'article XX (case 68). — Cet article est à supprimer en entier, d'après ce qui a été dit dans nos rectifications à l'article XVII.*

*Addition à l'article XXII (case 6). — ANNE DE WILTHEIM (case 6), seconde fille de Guillaume, marquée à l'arbre généalogique, fut mariée en premières noces à *Mathias de Zander*, dont elle eut un fils, *MATHIAS-HUBERT*, et une fille, *MARGUERITE*, qui elle-même fut l'épouse, a., de *N. Funck*, avocat, et b., de *N. de Nonancourt*; et en secondes noces, à *Joseph-Michel d'Hamo*, que nous avons écrit d'*Hamm*, d'après des manuscrits authentiques, et non Jean, ainsi que nous le marquâmes d'abord.*

Nous ne connaissons pas la postérité des enfans Zander et Funck, ni celle de Mathias-Hubert de Zander.

Du second lit d'Anne de Wiltheim naquirent de même plusieurs enfans, comme nous le voyons dans l'arbre de ligne, cases 20, 21, 22 et 23.

Enfin, N. DE WILTHEIM (case 8), la plus jeune des enfans de Guillaume, fut l'épouse de *N. de Biever*, de Dasbourg, comme l'indique l'arbre généalogique; mais toute sa lignée est à changer, comme suit :

De cette union sont issus : N. DE BIEVER, de Dasbourg, qui fut l'épouse de *N. Feyder*, de Vianden; et N. DE BIEVER, de Dasbourg, dont nous

n'avons rien découvert. — Du mariage de demoiselle de Biever avec Mr Veyder naquirent quatre enfans :

A. GASPARD VEYDER, dit de Bickendorff, époux de *Marie de Biever*, de Vianden, sa parente.

B. N. VEYDER, dit de Malberg, époux de NN.

C. N. VEYDER, épouse de *N. d'Emmerodt*, sans postérité.

D. N. VEYDER, épouse de *N. Piret*, seigneur de Ste-Ode. Nous ne savons s'ils ont eu postérité.

A. GASPARD VEYDER, l'aîné, laissa un fils de même nom (E), qui fut justicier féodal et receveur du comté de Vianden, † 1650; époux de *Anne Brocard*. Cette dame était morte en 1640.

B. N. VEYDER, qui précède, laissa deux filles. La première épousa *N. Lanser* (qui fut anobli plus tard), et la seconde fut unie à *N. d'Andhan*, chancelier de Trèves. — Nous ne savons si l'une ou l'autre ont laissé postérité.

E. GASPARD VEYDER, rappelé plus haut, laissa six enfans :

a. ANNE-MADELAINE, † 1668, épouse de *Guillaume Flegin*, né en 1613, seigneur de Rumlange, Contern, Hassel, bailli de Roussy, † 1673, rappelé à la descendance de Nicolas Wiltheim, article II. Leur postérité est indiquée dans nos additions à l'art. VI.

b. ENGLEBERT, seigneur de Villers-Ste-Geotrude, du chef de son épouse, *Anne de Bouvet*. — Sans postérité.

c. LAMORAL, † célibataire.

d. FRANÇOIS MAURICE VEYDER, seigneur de Malberg, époux de *N. de Neuforst*. — Post. inconnue.

Le registre aux patentes du Conseil provincial de Luxembourg rapporte, à la date du 10 janvier 1732, les lettres de création de baron, expédiées en faveur de FRANÇOIS MAURICE DE VEYDER ou DE VEIDERT.

e. N. VEYDER, religieuse à Sainte-Catherine à Trèves.

f. N. VEYDER, capucine à Liège.

*Rectification* à l'art. XXVI (case 19). — ADOL-

PHINE DE WILTHEIM, comme nous l'avons dit dans nos observations sur l'art. II (Nicolas de Wiltheim), est à effacer entièrement d'ici.

Le numéro de l'article pourra être occupé par GUILLAUME DE WILTHEIM, officier-receveur de Dasbourg, † 1673, époux de *N. Brocard*, tante de Anne Brocard, dont mention dans nos additions à l'article XXII; B. (A), ce Guillaume de Wiltheim, dit une pièce authentique que nous avons sous les yeux, était grand-oncle maternel et parrain de Anne-Madelaine Veyder (add. à l'art. XXII, a).

*Addition* à l'art. XXVII. — HUBERT D'HAMM, auquel cet article est consacré, avait épousé *N. de Berlo*, qui lui donna une fille, du nom de MARGUERITE D'HAME, suivant certains actes, et *Marie-Anne de Dame*, selon d'autres, qui, plus tard, a été la première femme de JEAN-BAPTISTE DE WILTHEIM, fils d'Estache, dont nous avons parlé à l'article XIV.

Les registres aux commissions, patentes, diplômes, reposant aux archives du greffe de l'ancien Conseil provincial de Luxembourg, contiennent la copie de la patente d'anoblissement de Nicolas d'Hamm, père de Nicolas, Markvogt (marquis) de Diekirch, vers 1644. En 1628, une autre patente d'anoblissement fut expédiée en faveur de Nicolas d'Hamm, un autre sans doute que les deux premiers, et Nicolas Eichorn, beaux-frères (elle porte la date du 6 décembre 1628). — Ces divers personnages sont-ils de notre famille d'Hamm?

*Addition* à l'art. XXXI (case 61). — Les registres aux patentes, commissions, etc., du Conseil provincial de Luxembourg, rappellent, sous la date du 1<sup>er</sup> déc. 1712, les lettres-patentes d'anoblissement, expédiées en faveur de *Georges Bocholtz*.

Si nous avons égard aux dates, nous devons admettre que ce Georges Bocholtz a pu être le père de CHRISTOPHE, seigneur de Wilwerwiltz (case 61), qui avait épousé *Antoinette Schaak*. Il nous suffit d'avoir indiqué la chose dans l'intérêt de la famille Bocholtz; il lui sera facile, sans doute, de faire à cet égard les recherches qu'elle jugera convenir.